Edition quotidienne Québec, Mercredi, 22 Avril 1896 16e année, No 235

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE

Un an - - - - - - - - - - - - - $ 3 00
Huit mois - - - - - - - - - - - 2 00
Six mois - - - - - - - - - - - 1 50
Quatre mois - - - - - - - - - - 1 00
L'abonnement est strictement payable d'avance.

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an, au comptant, d'avance - - - - $ 1 00

L'ELECTEUR

JOURNAL DU SOIR

TARIF DES ANNONCES

Première insertion (par ligne *Agathe*) - - $ 0 10
Autres insertions, si publiées tous les jours - - - - - - - - - 0 05
Trois fois par semaine - - - - - - 0 06
Deux fois par semaine - - - - - - 0 07
Avis de naissances, mariages ou décès - 0 25
Toutes lettres, communications, etc., ayant rapport aux affaires d'administration, devront être adressées : L'*Electeur*, Québec ; et toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à ERNEST PACAUD.

ER[illegible]T PACAUD, BUREAUX : 90-92 Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec Editeur-propriétaire

Bibliothèque du Parlement 1 mai

L'E[illegible]CTEUR

[illegible]u au midi

QUE[illegible] AVRIL 1896.

DEVANT LE PEUPLE

Un jour, M. Sam Hughes, un dignitaire orangiste et un dignitaire aussi du parti tory à Ottawa, M. Sam Hughes écrivait dans son journal, le *Victoria Warder*, que sir Charles Tupper, MM. Foster, Montague, Haggart, Woods, Dickey, etc., étaient aussi opposés à la législation réparatrice que n'importe qui au Canada, et qu'ils n'agissaient que comme le shérif chargé d'exécuter le jugement du plus haut tribunal du pays.

Par conséquent, la cause des fanatiques anti-catholiques était entre bonnes mains.

Vers le même temps, les journalistes bleus écrivaient dans leurs journaux et s'en allaient dire aux évêchés, qu'il n'y avait pas lieu de suspecter la bonne foi des ministres fédéraux, que la cause des catholiques était entre mains sûres à Ottawa, et que le jugement du Conseil Privé serait exécuté durant cette session.

Or, ce jugement n'a pas été exécuté.

Qui faudra-t-il en croire ? de M. Hughes et des torys de l'Ouest qui diront à tous les fanatiques anti-catholiques que ces messieurs du ministère susnommés ont su écouter leurs sentiments personnels et leur horreur du rôle de shérif, en présence d'un condamné, ou de tous les journalistes bleus qui prétendront que ce sont les libéraux qui les ont empêchés de rendre justice ?

Un jour aussi M. Angers, ministre du gouvernement d'Ottawa depuis trois ans, sortit de ce gouvernement, n'y voulut point rentrer, et déclara que d'après l'expérience qu'il en avait, il n'était pas sûr que la cause des catholiques ne serait pas encore une fois trahie durant cette session.

Il n'avait plus de confiance.

Vers le même temps, les deux autres ministres français, eux, reprenaient confiance après l'avoir perdue, et nous parlaient de garanties nouvelles de succès.

Qui, de M. Angers ou des deux autres ministres, s'est trompé ou a voulu tromper ?

Un jour encore, mais il y a de cela cinq ans, c'était en 1891, à la veille des élections comme aujourd'hui, les bleus de la province de Québec promettaient que le parti tory rendrait justice aux catholiques s'il était maintenu au pouvoir.

Dans le même temps, les libéraux dénonçaient ces truqueurs qui ne cherchaient qu'à masquer les fautes et les orgies de leur abominable administration, et qui usaient de rouerie envers l'épiscopat comme envers le dernier des chercheurs de place.

Qui donc s'est trompé ou a voulu trompé il y a cinq ans et depuis cinq ans ?

N'est pas ainsi que devra être présentée au peuple cette politique scolaire, qui n'est qu'un incident de l'administration fédérale que ce peuple est appelé à juger ?

Voilà pourtant l'issue dans laquelle nos bleus préfèreront donner pour s'autoriser à prêcher le maintien au pouvoir de leur parti qui suinte la corruption, la fourberie, et le vol dont il a vécu depuis 20 ans.

Face au peuple, ces mécréants et ces hypocrites répondront " loi scolaire " à toutes les accusations de rapines et de brigandages administratifs qui s'élèvent contre eux.

Donc, où en sommes-nous de leur politique scolaire ?

Elle a misérablement raté, si on la prend telle que nous l'a présentée, par exemple, l'hon. Thomas Chapais ; mais elle a admirablement réussi au gré de M. Sam Hughes, de ses lecteurs du *Warder* ou de ses frères des loges orangistes.

Elle a misérablement raté pour les catholiques, comme nous l'avons prédit depuis six ans, parce que ce parti dont on attendait justice, grâce à sa composition, à ses alliances sectaires, ne pouvait agir sincèrement dans une politique de ce genre.

Et c'est ce que nous avons bien vu.

L'obstruction dont on a tant parlé, ces jours derniers, règne en permanence depuis un an, au sein du ministère. Et les bleus le savaient.

Les séances du conseil, pleines d'acrimonies et de contestations, les crises, les bravades et les lâchetés de ministres, les promesses et les dénonciations, tout cela ne laissait plus de doute.

Les bleus savaient que l'obstruction régnait et paralysait tout au ministère, et au mois de janvier, à cette époque désignée par eux comme celle du règlement final, la rupture du ministère luimême a fait connaitre au monde entier que les membres du gouvernement du Canada ne s'entendaient pas, qu'il y avait dans leurs conciliabules obstruction de toute une moitié du personnel ministériel contre l'autre moitié.

A cette conjoncture, l'on fit venir de l'autre côté des mers celui que l'on surnomme " le vieux cheval de guerre " et qui, en effet, nous rappelle le cheval de Troie, la plus grande supercherie de l'antiquité.

Avec lui, avec M. Wallace sorti à son tour du ministère, et avec les vœux secrets, sans doute, de ces ministres désignés par M. Hughes comme hostiles de cœur à la réparation, deux mois après l'ouverture de la 6e session, l'obstruction a passé du ministère à la chambre, dans les conditions et avec le résultat que l'on connait.

C'est à ce moment que sonne l'heure du jugement du peuple.

Or, pour comparaître devant ce justicier les bleus se sont composé une attitude et une défense :

C'est M. Laurier, disent-ils, qui est responsable de tout le mal.

C'est incroyable comme impudence et canaillerie, mais c'est cela.

Depuis deux ans, les journaux bleus n'ont cessé de talonner le chef de l'opposition pour lui faire faire des déclarations de plus en plus catégoriques, quand leurs chefs et leurs ministres, disposant du pouvoir, tramaient dans leurs conseils, avec leurs orangistes, des manigances de plus en plus illusoires.

Est-ce la faute à M. Laurier si la question n'a pas été réglée au mois de juillet comme le voulait M. Angers ?

Pourquoi alors M. Angers aurait-il démissionné ?

Est-ce la faute à M. Laurier s'il n'y a pas eu session au mois de novembre, s'il y a eu crise de douze jours au commencement de janvier, si le bill Dickey n'a été soumis au comité de la chambre que le 3 mars ?

Vous sentez bien que les bleus tout en décidant de faire avaler cette énormité au peuple, ont compris toute la difficulté de cette manœuvre.

Mais ils aiment encore mieux en tenter l'expérience que de laisser s'étaler devant l'électorat toute cette politique d'oppression, de hontes et de vols, qui a porté le dégout et l'animadversion du peuple à leurs dernières limites.

Ils aiment mieux cela, eux, les bleus, les gens à bons principes, les moralisateurs et les doctrinaires qui, en temps d'élections, de la même main qui plonge dans les trésors volés de la corruption électorale, s'en vont sonner aux évêchés pour demander contre nous des anathèmes.

Ce n'est pas un petit labeur que celuilà ! Mais l'hypocrisie et une confiance surannée aidant de part et d'autre, ils se sont mis à l'œuvre. Or, comme rien ne seconde mieux l'hypocrisie que la calomnie, ils ont lancé la calomnie, avec tout ce qu'elle a de plus canaille, laissant à l'esprit intéressé ou apeuré d'un chacun le soin de renchérir sur l'ambiguité d'une accusation malhonnête.

Aussi quand vous entendrez dire, au fond de nos villages, que M. Laurier a trahi sa race, trahi sa religion ; que grâce à lui, des catholiques ont été invités à fouler aux pieds le Crucifix, et tout cela pour empêcher M. Bowell, —un vénérable vieillard, oubliant ses serments d'orangiste,—de rendre justice aux catholiques ; quand vous entendrez répéter ces abominations de méchanceté et de sottise, vous pourrez vous dire que les bleus accomplissent leur œuvre.

C'est que, voyez-vous la calomnie, chez les bleus, a laissé un précédent de succès inoubliable : celui de 1892. De tout ce qu'ils ont promis alors, ils n'ont tenu et ne tiendront qu'une chose : calomnier leurs adversaires. Taxes, emprunts, économies, sur tous ces articles de leur programme ils ont trompé le peuple de la province, qui gémit de son erreur.

Nous ne désespérons pas du bon sens populaire au point de croire que les électeurs laisseront prendre une seconde fois leurs votes dans les filets de la calomnie. Une fois trompés, une fois désabusés, ils devront être terribles dans leurs rétributions prochaines.

C'est vrai qu'un vent de calomnies va de nouveau passer sur l'électorat. Mais les élections particulières qui se sont faites depuis quelques années nous font espérer que l'esprit public assaini ne souffrira pas de cette pestilence.

Honoré Mercier n'était pas un misérable. Il l'a prouvé sur son lit de mort, et toute la province l'a proclamé au jour de ses funérailles.

Wilfrid Laurier n'est pas un traître mais un sauveur, tout le pays le proclamera au jour du prochain scrutin.

La situation politique

La dépêche que nous a adressée hier midi l'un de nos correspondants à la capitale a créé toute une sensation dans les cercles politiques de cette ville.

On se demande de toutes parts ce matin si cette importante nouvelle est confirmée.

Elle ne l'est pas encore. C'est tout probablement un ballon d'essai lancé par le clan Tupper.

Nous remarquons, en effet, que la nouvelle que les ministres communiquaient hier à notre correspondant était télégraphiée à la même heure au *Mail* et à la *Gazette* ainsi qu'au *Globe*.

Hier après-midi le *Mail* affichait en gros caractères sur sa planche, à la porte de son bureau à Toronto, ce qui suit :

> IMPENDING CHANGES
>
> Ministry to be Strengthened Before the elections
>
> SIR MACKENSIE BOWELL
>
> Expected to Resign at Once in Favour of sir Charles

C'est l'aveu formel que le parti conservateur ne peut aller aux élections avec le ministère tel que composé actuellement.

Sir Mackenzie Bowell n'a pas paru encore jusqu'à présent être de cette opinion.

Il n'a pas annoncé sa démission, hier après-midi, au Sénat, comme un de ses collègues l'avait dit à notre correspondant.

S'exécutera-t-il aujourd'hui ? C'est ce que nous saurons mieux dans quelques heures.

En attendant, nous dirons bien sincèrement qu'en supposant même que M. Bowell cèderait sa place à sir Charles, ni M. Chapleau, ni M. Meredith n'entreront dans le nouveau gouvernement.

Les élections se feront avec les trois ministres français actuels, et si M. Bowell se retire il sera remplacé par le colonel Tisdale, non pas comme premier ministre bien entendu, mais comme l'un des représentants d'Ontario au ministère.

Actualités

Encore une belle journée ensoleillée aujourd'hui ; mais il souffle une brise qui nous glace.

La dette de la ville de Toronto est de $18,000,000.

Le *Star*, conservateur :

" The nearer Tupper gets to the leadership the higher rise Liberal hopes of victory."

Le Dr Playfair, un médecin de Londres, vient d'être condamné à payer £12,000 de dommages pour avoir révélé un secret de famille qu'il avait obtenu en sa qualité de médecin de la famille.

Dit *La Patrie* :

" Sir Donald Smith est tellement méocontent de la conduite du gouvernement d'Ottawa pendant et depuis la conférence qu'il a l'intention de se présenter comme indépendant aux prochaines élections."

Le *London Advertiser* calcule que le gouvernement défranchise au moins 200,000 jeunes gens en ne revisant pas les listes après deux ans.

Si ceux-ci sont privés de leur droit de vote, ils devraient compenser par leur énergie dans la lutte la perte de leur bulletin.

Quand les libéraux arriveront au pouvoir, leur premier acte sera ne rappeler cette loi infâme.

Que faisiez-vous, messieurs les conservateurs, dans les mois de janvier et de février ?

Vous chantiez ; eh bien, vous allez danser maintenant !

C'est demain que le parlement doit être prorogé.

On commence à traîner les canots sur la glace devant la ville. N'empêche qu'il circule encore beaucoup de voitures.

Le pont ne peut cependant résister bien longtemps, car tout ce que l'on est convenu d'appeler la clef a cédé.

La glace de la rivière St Charles est partie et l'on pourrait traverser maintenant à l'eau claire de l'île jusqu'à la Canardière.

Les Anglais viennent de remporter une seconde victoire sur les derviches en Afrique.

Léon Say, le grand économiste français, est mort hier à l'âge de 70 ans.

Le parlement allemand a proscrit à l'unanimité hier le duel.

Les chambres françaises ajournées le 2 avril au 19 mai se réuniront en session extraordinaire demain.

On croit que le ministère Bourgeois va démissionner à cause de l'hostilité du sénat.

Le *Globe* publiait hier un article extrêmement violent contre MM. Chapleau et Meredith.

Une dépêche d'Ottawa à la *Presse* mande que sir Mackenzie Bowell va démissionner en faveur de sir Frank Smith et que celuici démissionnera à son tour en faveur de sir Chs Tupper.

Nouvelles de la Capitale

(De notre correspondant régulier)

Ottawa, 22 avril.

Il est rumeur que le gouverneur général refuse de signer les ordres en conseil nommant des députés à différentes charges.

Je crois que ce n'est là qu'un prétexte de M. Bowell pour ne pas nommer aucun de ceux qui ont pris part à la trahison de janvier.

CHAPEAUX en FEUTRE

JUSTEMENT REÇUS

50 CAISSES D'ECHANTILLONS DE CHAPEAUX EN FEUTRE

Provenant d'une grande manufacture de Manchester, Angleterre, chez

J. B. Laliberte

SAINT ROCH

☞ Le tout est offert au commerce à très bas prix.
☞ Venez faire votre choix sans retard.

Compagnie d'Assurance

NORTH BRITISH AND MERCANTILE

Contre le feu Et sur la vie

Cours des Directeurs Edimburg et Londres

NORTH BRITISH & MERCANTILE INSURANCE COMPANY 1809

Bureau principal au Canada

No 72 RUE SAINT-FRANCOIS-XAVIER, Montreal

THOMAS DAVIDSON, Ecr., Directeur-Gérant pour le Canada

Directeurs : W. W. Ogilvie, Ecr., Henri Barbeau, Ecr., A. Macnider, Ecr.

CAPITAL (trois millions sterling)................. $15,000,000.00
FONDS ACCUMULES................. $58,998,248.00
FONDS PLACES AU CANADA................. $ 5,297,598.00

Cette compagnie assure des propriétés de tous genres contre le Feu et la Foudre aux Taux les plus Réduits, et comme elle est la Compagnie la plus puissante qui existe, elle offre une garantie absolue à tous.

Les Eglises, Presbytères, Institutions de Charité, Couvents, Ecoles, Maisons Privées et leur contenu assurés pour TROIS ANS sur paiement de deux primes annuelle.

Pertes payées promptement.

John Laird, Agent

Téléphone 544 113 Rue St-Pierre, Québec

21 avril—

DEMENAGE

LA PHARMACIE DE LA CROIX ROUGE

Est maintenant transportée

Coin des rues St-Jean et du Palais

J. Edmond Dubé - - - successeur de P. Mathie

Liste de prix envoyée sur demande 28m-Cm.

LA DEBACLE

L'eau plus haute qu'en 1865

Desastres sans precedent

120 personnes emprisonnées dans une église

Impossible d'aller leur porter secours

Berthier, 21 avril.

Seize maisons et dix granges ont été emportées par l'inondation à St Cuthbert.

A St Barthelemy, 15 bêtes à cornes ont été noyées.

A Berthierville, il n'y a plus que douze maisons qui soient hors de l'eau.

A Maskinongé, la ligne du Pacifique est submergée sur un parcours de sept milles

Dans les rues de Ste Anne il y a deux pieds d'eau du côté sud de la rivière et 12 pieds du côté nord.

L'eau a monté deux pieds plus haut qu'en 1865.

Le train du Pacifique a passé à Cooper's Junction avec difficulté et est arrivé 2 heures en retard à Ste Anne de la Pérade.

Grondines, 21.

La glace s'est arrêtée au quai des Grondines ; l'eau monte encore.

Sorel, 21

La glace est massée dans les îles de Sorel et l'eau monte toujours. Les familles sans demeure au nombre de 120 personnes ont été transférées à l'église Ste Anne où on leur prodigue des soins.

A une séance du conseil de ville on a passé une résolution accordant une somme d'argent pour acheter des provisions pour ces malheureux.

Le remorqueur *John Pratt* a rendu de grands services dans le sauvetage du bétail.

Le propriétaire du *Sorel* a aussi mis son bateau à la disposition des inondés.

Les communications téléphoniques ont été interrompues avec la paroisse de Ste-Anne et comme il n'y a plus de pont il est impossible de s'y rendre.

Plus tard—La situation empire. Malgré les mesures que l'on avait prises pour porter secours aux personnes refugiées dans l'église Ste Anne on ne peut leur faire parvenir ces secours. On s'attendait à ce qu'un débouché s'opèrerait dans le chenal, mais une chaloupe n'y passerait pas. On vient d'apprendre que quatre maisons viennent d'être emportées et que l'on n'a sauvé les occupants qu'avec de grandes difficultés. Une partie de l'hôtel Houde a été démolie. Une école et trois maisons avoisinantes ont disparu. L'eau monte toujours.

Trois-Rivières, 21.

L'eau a encore monté de 3 pieds depuis hier. De grands dommages ont été causés chez les cultivateurs du voisinage de la ville.

Un hangar contenant 150 barils de pétrole a été renversé et les barils ont été emportés. Une centaine de familles sont logées dans l'hôtel de ville, les écoles et autres édifices publics.

La bâtisse de l'aqueduc et celle de la lumière électrique sont inondées et nous sommes privés de ces deux services.

La glace qui descend a rasé tout sur les quais et aux abords de la rivière, y compris le bureau de la compagnie du Richelieu et les hangars.

Les gens fuyaient épouvantés de leurs demeures.

Ste Genevieve de Batiscan, 21.

Près d'un million de billots, appartenant à la *St Maurice Lumber Co.*, ont brisé leur estacade et ont été emportés avec le pont Massicotte, qui avait six cents pieds de long : porte de $12,000.

Aston, 21.

La rivière Bécancourt est très haute et tout espoir de sauver les moulins de M. Gélinas est à peu près abandonné. Depuis vendredi plus de 30,000 billots ont passé ici et le bois passe encore.

A *Doucet's Landing*, toutes les maisons sont submergées.

La séance d'hier aux Communes

Ottawa, 22 avril.

La chambre a siégé jusqu'à 2 h. ce matin.

On a d'abord parlé de la demande d'un demi million de dollars que la ville de Montréal voudrait avoir pour organiser, l'an prochain, une exposition internationale.

Le gouvernement a dit qu'il allait consulter Toronto à ce sujet.

Le gouvernement ramena [illegible] l'item de 3 millions pour la défense du pays.

L'hon. M. Foster dit qu'il devait faire l'aveu que cet argent était déjà dépensé et supplia l'honorable M. Laurier, quelle que soit son opinion sur l'opportunité de ce crédit, ou sur la conduite du gouvernement en dépensant cet argent d'avance sans autorité, de ne pas laisser déshonorer le pays au point de ne pas payer ses dettes.

La résolution fut adoptée.

Sur proposition de M. Foster il fut décidé que la chambre commencerait à siéger à 10 h. 30 ce matin.

On s'est séparé ce matin sans avoir adopté un seul item du budget.

L'hon. M. Haggart a donné avis qu'il présentera aujourd'hui des résolutions autorisant le gouvernement à prêter deux millions de piastres aux commissaires du hâvre de Montréal et $4,000,000 à la compagnie du Pacifique.

L'HUILE DE FOIE DE MORUE

LA difficulté d'administrer l'huile de foie de morue à son état naturel, et l'impossibilité où se trouvent certains malades de la digérer, ont conduit les médecins à recourir à une préparation qui tout en contenant 80% d'huile pure, est sans goût et sans odeur et est supportée par les estomacs les plus délicats. Son emploi n'est pas suivi de nausées et les estomacs les plus faibles la digèrent vite et bien. Nous avons donc beaucoup de plaisir à recommander à messieurs les médecins

LA VIATORINE

J. E. Livernois, agent pour le gros

L'Ami des Dames

EAU DE BEAUTE

Chez W. Brunet & Cie Pharmaciens

Rue St-Joseph St-Roch, Québec

DEPOT GENERAL CHEZ

W. BRUNET & CIE

Saint-Roch, Québec

LA BALANCE du stock de la Pharmacie A. LaRue

A été transportée à mon magasin de la rue St-Jean

Réduction de 25 p. c. sur tout le stock

D'ICI A UN MOIS

Les LIVRES DE PRESCRIPTIONS de la Pharmacie LaRue sont au DISPENSAIRE de ST ROCH, 81 rue de l'Eglise, où on devra s'adresser pour toute prescription à faire répéter.

J. EMILE ROY PHARMACIEN

81-85 rue St Jean Téléphone 624

OUVERTURE DE LA Maison Blanche

Samedi, 4 Avril

La plus Grande Exposition de Modes du Printemps

Nous invitons cordialement les Dames à visiter notre étalage de Chapeaux et Bonnets *fac simile* des plus charmantes créations Parisiennes et New-yorkaises qui méritent d'être vues.

Bon accueil ☜ ☞ Bienvenue a tous

LA MAISON BLANCHE

91 Rue St-Joseph En face de M. Sauviat, fruitier

2 avril—3m.

GRANDE OUVERTURE

DES MODES DU PR[illegible]TEMPS

Afin de rendre notre ouverture des modes plus [illegible] décider
de l'accompagner d'une des plus grandes ventes [illegible]
Nous commencerons [illegible] Québec.

SAMEDI, LE 4 [illegible]RIL

la vente la plus sérieuse et la plus profitable [illegible] à réduction que
des marchandises de la plus haute nouveauté, [illegible] Tweeds Anglais, Ecos-
sais et Canadiens, Serge cheviot, Serge anglaise, [illegible] basket, Serge tricottine, les
plus grandes nouveautés pour habillements [illegible] tissus de printemps. Etoffes à
robes et à costume, Crépons de soie, Crépons de [illegible], Crépons de coton et une quan-
tité de soie de fantaisie, plusieurs pièces de soie noire.
Enfin tous les départements sont remplis de nouvelles et belles marchandises
qui vous couteront bon marché en venant visiter notre établissement samedi, le 4,
lundi le 6 et mardi le 7 avril.
Toutes nos marchandises sont marquées en chiffre. En conséquence nous ne
faisons qu'un seul prix.

A la Quebecoise 155 RUE ST - JOSEPH

N. B.—Un seul prix marqué en chiffres.

DEMANDEZ

Les légers SODA

et les délicieux CHAMPAGNE

DE VIAU & FRERE

Les [illegible] BISCUITS offerts

Si vous toussez prenez les

ROYAL COUGH DROPS

A. B. DUPUIS

AGENT

190 — RUE SAINT - PAUL — 190

EN GROS SEULEMENT

A l'île d'Anticosti

Entreprise exclusivement canadienne

M. Comittant, le gouverneur de l'île d'Anticosti, est arrivé en cette ville hier.

Il a causé avec un journaliste de la ville et lui a dit qu'il était assez difficile de définir dès maintenant les travaux qui seront faits sur l'île. Il devra auparavant en faire l'inspection pour juger de ce qu'il y aurait de plus avantageux à faire.

Il ne croit pas que l'on y dépense la somme immense dont ont parlé les journaux.

De même l'on est dans l'erreur quant au steamer *Savoie*, qui est parti du Hâvre pour se rendre à Québec. Il n'y a pas à bord d'immigrants ni de matériel de fermes, comme on l'a dit. C'est un vaisseau nolisé pour le service de l'île, qui est monté par un équipage anglais, que l'on licenciera à Québec.

Un point sur lequel M. Comittant a été bien explicite, c'est qu'il s'agit d'une entreprise essentiellement canadienne, que tous les travailleurs seraient pris au Canada et que tout serait acheté ici.

M. Menier, le propriétaire de l'île, est attendu ici dans son yacht à vapeur, le *Valeda*, vers le milieu du mois prochain.

Assises criminelles

Présent :—*L'hon. juge Bossé*

Augustin Gingras, accusé de parjure

21 avril 1896.

Après les discours des avocats, M. le juge Bossé a fait aux jurés une forte charge contre le prisonnier. En voici le résumé :

" Vous devez, dit-il, écarter de votre esprit la question de savoir si la vente faite le 23 février 1895 par Gingras à Flamand était sérieuse ou non. Cela n'est pas de votre compétence et vous n'êtes pas appelés à décider ce fait-là.

" L'acte d'accusation comporte deux chefs :

1o Le prisonnier a-t-il oui ou non déclaré, à la vente des effets des MM. Croteau qu'il vendait sa terre à Flamand pour $1500 ? Sur ce point, il ne saurait y avoir de doute. Quatre témoins : Flamand, Noël, Méthot, Gabriel Gagnon et W. Croteau jurent le fait de la manière la plus positive et leurs témoignages n'ont pas été amoindries par aucune preuve contraire.

" Cependant, Gingras en cour supérieure a fait serment qu'il n'avait jamais vendu sa terre à Flamand et qu'il ne lui avait même pas parlé dans cette circonstance-là.

" De deux choses l'une : ou bien Gingras s'est parjuré en cour supérieure, ou bien les quatre témoins dont je viens de mentionner les noms ont juré faux devant vous. Il n'y a pas de milieu.

" Passons au second chef. Le lendemain, Flamand et Noël Méthot jurent qu'ils ont rencontré le prisonnier en face de chez Ignace Pâquet, et que là, Flamand lui a demandé : " Quand serez-vous prêt à passer le contrat ? " " quand tu voudras ", répondit Gingras. Deux témoins de la défense, Gosselin et Filteau nous ont dit qu'ils n'avaient pas vu Méthot et Flamand, bien qu'ils soient passés là avec Gingras.

" Il faut faire une distinction entre des témoins qui jurent avoir vu une personne, l'avoir entendue parler et d'autres qui se bornent à dire qu'ils ne l'ont pas vue. La loi, dans ce cas nous dit de donner plus de poids au témoignage des premières.

" C'est là toute la cause. Encore une fois, chassez de votre esprit l'idée que la vente ait été sérieuse ou non ; vous n'avez rien à y voir. Le prisonnier, appelé sous serment, aurait dû dire : " C'est vrai, que j'ai dit que je vendais ma terre, mais ce n'était pas sérieux." Au lieu de cela il a tout nié et c'est là ce qui constitue l'offense dont il est accusé.

"Donnez à cette cause toute votre attention. Le parjure, malheureusement est trop fréquent. Sans le respect du serment, que deviendrait la société. La propriété, l'honneur, la liberté des citoyens seraient à la merci du premier parjure venu. Voilà pourquoi la loi punit ceux qui se rendent coupables de parjure."

Après avoir délibéré environ une demi-heure les jurés ont rapporté un verdict de " non coupable."

Le terme a ensuite été clos.

NOTES PERSONNELLES

M. et Mme Vallières sont partis pour New-York et Atlantic City.

—L'hon. L. P. Pelletier est allé à Ottawa pour affaires professionnelles devant la Cour d'Echiquier.

—Il nous fait plaisir d'apprendre que l'hon. Thos McGreevy est un peu mieux.

—L'hon. M. Taillon s'en va à Montréal, aujourd'hui.

Grief des colons

M. le rédacteur,

Nous avons dans notre paroisse des preuves évidentes que le gouvernement de Québec s'occupe plus des gros marchands de bois qui souscrivent largement dans les élections que des pauvres colons. Les discours des ministres en faveur de l'agriculture ne sont que de l'hypocrisie. Il nous semble à nous que le meilleur moyen de favoriser la colonisation, c'est d'encourager les colons à s'établir sur les terres de la Couronne et les défricher.

Qu'avons-nous vu ici, M. le rédacteur ? Un certain nombre de colons ont pris des lots sur des terres de la Couronne et ont obtenu leur permis.

Comme ces lots étaient originairement dans les limites appartenant à de gros marchands de bois, bien que d'après les règlements des Terres, ces lots devaient sortir des limites, le gouvernement a refusé d'approuver les ventes faites à ces colons, et les marchands de bois ont eu le droit de couper le bois sur ces lots.

Quelques-uns de ces pauvres colons, comptant sur leur permis, sont allés couper du bois sur leurs lots pour aider à faire vivre leurs familles. Leur bois a été saisi par le gouvernement.

Bien plus, M. le rédacteur, comme on est à la veille des élections, on vient essayer d'influencer les électeurs par ce moyen-ci.

Celui qui se donne ici comme le chef conservateur, M. Paul H. Pelletier a déclaré à plusieurs personnes dignes de foi que l'en dernier, M. Napoléon Rioux, le député du comté, avait protégé certaines gens et les avait empêchés de payer les droits dûs au gouvernement, et il a ajouté que cette année encore, *si les gens voulaient comprendre*, il leur serait utile. C'est là le résumé de la déclaration de M. Pelletier.

Vous voyez, M. le rédacteur, si ce sont bien les intérêts du pays et ceux des colons que prend notre gouvernement. Aussi, nous nous en souviendrons, et nous prouverons que nous sommes sensibles aux injustices commises à notre égard.

X X X.

Saint Louis du Haha,
20 avril 1896.

Liniment Minard Guérit le rhume, etc

L'œuvre d'un missionnaire

Ses avis sauvent la vie d'une jeune fille

Elle était pâle, presque sans sang et sujette à tous les symptômes douloureux de l'anémie.—Un rapport que tous les parents devraient lire soigneusement.

Ce qui distingue mélancoliquement notre civilisation du dix-neuvième siècle c'est le grand nombre de jeunes filles pâles, désespérées que l'on rencontre dans tous les sentiers de la vie.

Trop fréquemment les parents ne reconnaissent qu'il y a un mal sérieux que lorsqu'ils sont forcés d'admettre que leur enfant dépérit, et quand l'on commence un traitement il est souvent trop tard et l'enfant chéri s'en va au tombeau. Un visage pâle ou de cire dénote l'anémie, en d'autres termes pauvreté de sang qui, si l'on n'y remédie pas à temps, conduit prématurément à la tombe. Au nombre des symptômes qui dénotent la pauvreté du sang il y a les maux de tête graves, perte d'appétit, étourdissements, évanouissements, palpitation violente du cœur au moindre exercice, etc. Le malade peut éprouver un ou plusieurs ou tout ces symptômes ; plus il y en a, plus la situation est critique et plus urgent est un traitement rapide et effectif. Dans cette circonstance, les Pilules Roses du docteur Williams pour les personnes pâles sont avant tout autre le remède le plus efficace connu. Elles agissent promptement avec succès, procurent au sang les aliments qui manquent, aidant l'absorption de l'oxigène, chassant ainsi du système la maladie et restaurant les couleurs de la santé aux joues pâles.

Que les réclamations faites au nom des Pilules Roses du docteur Williams ne sont pas exagérées, est amplement prouvé par la lettre suivante du révérend David Forbes, missionnaire à Poplar Dale, Algoma, Ont. M. Forbes écrit : " Je sens que je faillirais à mon devoir si je ne vous écrivais pas pour vous dire les merveilleux avantages obtenus par une jeune fille d'ici par l'emploi de vos Pilules Roses. Mlle Mary Martin, la jeune fille en question, tomba malade, il y a deux ans, et tous les traitements qu'elle suivit furent en pure perte. Visitant la famille comme missionnaire, je vis, avec regret, qu'à moins d'agir promptement pour détourner la maladie, la jeune fille ne serait bientôt plus de ce monde. Elle était pâle, presque sans sang, et sujette à tous les symptômes douloureux qui présagent l'anémie et conduisent la victime à une tombe prématurée. J'insistai auprès des parents pour qu'ils essaient les Pilules Roses du docteur Williams. Ils agirent selon mes conseils et je me réjouis de dire qu'elles ont complètement ramené la santé, et dans la jeune fille aux joues roses d'aujourd'hui, vous ne reconnaîtriez plus l'invalide de ces temps derniers. Voici textuellement les paroles de reconnaissance que sa mère m'adressa : Nous devons vous remercier, M. Forbes, de nous avoir recommandé les Pilules Roses du docteur Williams. Elles ont sauvé la vie de notre fille, et nous sommes plus reconnaissants que nous pouvons le dire, et nous vous donnons librement la permission d'envoyer ce témoignage dans l'espoir que, dans des circonstances similaires, quelqu'un en bénéficiera. "

Le révérend M. Forbes a rendu un service signalé en appelant l'attention des parents sur le fait que les Pilules Roses du docteur Williams restaureront rapidement les rougeurs de la santé aux joues des filles maigres, pâles et affaiblies. Elles suppriment les irrégularités, renforcissent le système à une période critique et ramènent la joie, la santé et la force ou auparavant régnaient la faiblesse et le désespoir.

Comme remède de printemps les Pilules Roses du docteur William surpassent tous les autres remèdes. Leur action sur le sang et les nefs est prompte et l'effet merveilleux. La lassitude cède à la venue d'une vigueur nouvelle et les germes rampants de la maladie, créés par la vie sédentaire au logis, l'hiver, sont rapidement chassés du système. Ces pilules ne sont vendues qu'en boîtes, l'enveloppe portant la marque de commerce complète : " Dr Williams Pink Pills for Pale People. " Une pilule même si elle est colorée rose, offerte sous une autre forme, est une contrefaçon et devrait être promptement refusée. Les acheteurs se protègeront contre les faussaires en se souvenant de ceci.

On offre des femmes

Le maire de Vancouver (Colombie anglaise) vient de recevoir une bien naïve et bien amusante lettre d'un habitant de Toronto, qui semble avoir entrepris la tâche si difficile d'établir l'équilibre entre le nombre des femmes et des hommes dans les diverses provinces du Canada.

Le correspondant du maire de Vancouver lui écrit qu'en compulsant les statistiques officielles, il a découvert que l'on manquait de 40,000 femmes environ dans les Territoires du Nord-Ouest et dans la Colombie anglaise, tandis qu'il y a justement le même nombre de femmes à marier en trop dans les provinces de l'Est. En conséquence, le correspondant du maire de Vancouver lui propose de lui expédier de nombreuses jeunes filles à marier, " toutes honnêtes et bien portantes ", pour les distribuer dans la Colombie anglaise et partout où l'on en manque. Mais, pour cela, il faudrait que le maire de Vancouver consente à établir dans cette ville un asile spécial pour y recevoir ces demoiselles jusqu'à leurs mariages.

Gaietés

Au ministère.

—Tous les emplois sont déjà donnés.

—Vous savez que j'accepterais très bien une sinécure !

CITE DE QUEBEC

Cité de Quebec
District de Québec
Règlement No 343.

Règlement pour fixer, déterminer et imposer, pour l'année fiscale du premier mai 1896 au premier mai 1897, la taxe ou cotisation sur les propriétés immobilières de la Cité de Québec, pour subvenir aux dépenses de la dite cité pendant et pour la dite année.

(*Rédigé en langue française*)

A une assemblée spéciale du Conseil de la cité de Québec, tenue à l'Hôtel de Ville de la dite cité, le dix-septième jour d'avril mil huit cent quatre-vingt-seize, conformément à la loi et en vertu d'un règlement passé par ce conseil en conséquence d'icelle, et après l'accomplissement exact de toutes les formalités prescrites par le statut en tel cas fait et pourvu, à laquelle assemblée sont présents deux tiers des membres composant le dit Conseil de la Cité de Québec, c'est à savoir :

Son Honneur le maire, MM. les échevins Bélanger, Bussières, Côté (St S.), Côté (St J.), Drolet, Duchaine, Dussault, Griffin, Hearn, Lavery, Leonard, Madden, Norris, Paquet, Poitras, Pouliot, Rancour, Rochette, Roy, Savard, Tanguay, Thibaudeau, Viencent.

Il est ordonné et statué par le conseil de la cité de Québec, et le dit conseil ordonne et statue comme suit, savoir:

1. Pour rencontrer les dépenses pour les besoins du service civique pour l'année fiscale du premier mai mil huit cent quatre-vingt-seize (1896) au premier mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept (1897), il est par le présent imposé sur la propriété immobilière imposable en la cité de Québec une cotisation ou taxe de dix-sept et demi par cent du montant du loyer annuel ou de la valeur locative annuelle de la dite propriété, la dite cotisation ou taxe devant être de dix-sept et demi par cent du montant de l'intérêt annuel de la valeur actuelle pour les lots vacants;

2. La dite cotisation ou taxe sera entrée par les cotiseurs de la dite cité dans les livres de cotisation de la dite cité pour la dite année et elle sera et est imposée, et elle sera payable et prélevée et perçue en même temps et de la même manière que les cotisations et taxes déjà imposées et prélevées en la dite cité.

S. N. PARENT,
Maire.

(L. S.)
H. J. J. B. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

CITE DE QUEBEC

Cité de Québec
District de Québec
Règlement No 341.

Règlement pour amender les règlements concernant le département du feu

(*Rédigé en langue française*)

A une assemblée spéciale du Conseil de la Cité de Québec, tenue à l'Hôtel de Ville dans la dite cité, le septième jour d'avril mil huit cent quatre-vingt-seize, conformément à la loi et en vertu d'un règlement passé par ce Conseil en conséquence d'icelle, et après l'accomplissement exact de toutes les formalités prescrites par le statut en tel cas fait et pourvu, à laquelle assemblée sont présents deux tiers des membres composant le dit Conseil de la Cité de Québec, c'est à savoir:

Son Honneur le maire, et MM. les échevins Bélanger, Bussière, Cook, Cantin, Côté (St S.), Côté (St J.), Drolet, Drouin, Duchaine, Dussault, Griffin, Hearn, Lavery, Leonard, Madden, Paquet, Poitras, Pouliot, Rancour, Reynolds, Rochette, Roy, Savard, Tanguay, Tessier, Thibaudeau, Vincent.

Il est en conséquence ordonné et statué par le conseil de la Cité de Québec, et le dit conseil ordonne et statut comme suit, savoir :

1—En outre du chef de la brigade du feu et de deux assistants ou sous-chefs, à être choisis et nommés par le Conseil, le comité du feu choisira et nommera autant de gardiens de poste, d'assistants-gardiens et de pompiers qu'il le trouvera nécessaire.

2—Nonobstant la section troisième du règlement No 208 fait par ce conseil le 19 octobre 1866, il y aura autant de stations ou postes de pompiers qu'il sera jugé utile par ce conseil d'en établir.

3—L'expression " ingénieur en chef du département du feu " dans la première section du règlement No 226 de ce conseil, du 28 octobre 1868, et l'expression " chef du département du feu ", dans la seizième section du dit règlement, sont maintenant remplacées par les mots " chef de la brigade du feu."

4—Le dit règlement No 208 est par le présent amendé en conformité des dispositions ci-dessus.

S. N. PARENT,
Maire.

(L. S.)
H. J. J. B. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

CITE DE QUEBEC

Cité de Québec
District de Québec
Règlement No 340

Règlement pour amender les règlements concernant les charretiers et conducteurs de voitures de louage

(*Rédigé en langue française*)

A une assemblée spéciale du Conseil de la Cité de Québec, tenue à l'Hôtel de Ville de la dite cité, le septième jour d'avril mil huit cent quatre-vingt-seize, conformément à la loi et en vertu d'un règlement passé par ce Conseil en conséquence d'icelle, et après l'accomplissement exact de toutes les formalités prescrites par le statut en tel cas fait et pourvu, à laquelle assemblée sont présents deux tiers des membres composant le dit Conseil de la Cité de Québec, c'est à savoir:

Son Honneur le maire, et MM. les échevins Bélanger, Cook, Cantin, Côté (St Sauveur), Côté (St Jean), Drolet, Drouin, Duchaine, Dussault, Griffin, Hearn, Lavery, Leonard, Madden, Paquet, Poitras, Pouliot, Rancour, Reynolds, Rochette, Roy, Savard, Tanguay, Tessier, Thibaudeau, Vincent.

Il est ordonné et statué par le dit Conseil, et le dit Conseil ordonne et statut comme suit :

1—A l'avenir, il suffira d'un numéro placé sur les voitures sur lesquelles il en est maintenant placé deux.

2—Tout conducteur d'une voiture pour le transport des passagers, dans la cité, devra obtenir du Greffier de la Cité, une pièce de métal numérotée du même nombre que celle placée sur le front du cheval qu'il conduit, et placera et portera cette pièce de métal, ou numéro, d'une manière visible sur sa personne.

3—Tel numéro porté par tout tel conducteur de voiture à passagers ne pourra être porté par aucune autre personne que celle dont le nom est enregistré au bureau du Greffier de la Cité comme étant porteur du tel numéro.

4—Sur les stations, lorsque quelqu'un requerra les services d'un charretier, aucun charretier ne mettra son cheval en marche avant d'avoir été engagé; et à moins de nécessité, aucun charretier sur une station ne se tiendra à une distance de plus de deux pieds de sa voiture.

5—Il est défendu aux charretiers de se tenir sur les trottoirs de manière à gêner le passage des piétons.

6—Le tarif qui suit est substitué au tarif pour voitures de louage, qui se trouve dans la section 2 du règlement No 292 de ce conseil, savoir:

Tarif pour voiture de louage

VOITURES A UN CHEVAL

A la course	Temps alloué	Un quart d'heure
	Pour 1 ou 2 personnes	40c
	Pour 3 ou 4 personnes	50c
	Temps alloué	Une demi-heure
	Pour 1 ou 2 personnes	40c
	Pour 3 ou 4 personnes	60c
	Première heure	
A l'heure	Pour 1 ou 2 personnes	75c
	Pour 3 ou 4 personnes	$1.00
	Chaque heure subséquente	
	Pour 1 ou 2 personnes	60c
	Pour 3 ou 4 personnes	75c
	Voitures à deux chevaux	
A la course	Temps alloué	Un quart d'heure
	Pour 1 ou 2 personnes	50c
	Pour 3 ou 4 personnes	65c
	Temps alloué	Une demi-heure
	Pour 1 ou 2 personnes	65c
	Pour 3 ou 4 personnes	75c
A l'heure	Pour 1 ou 2 personnes	$1.00
	Pour 3 ou 4 personnes	$1.25

7—Les charretiers et ceux qui les engagent ont cependant le droit de faire entre eux des conventions pour des taux différents de ceux des tarifs.

8—Toute contravention à aucune des dispositions du présent règlement sera punie par une amende n'excédant pas quarante piastres, et à défaut de paiement de la dite amende et des frais, par un emprisonnement pour un espace de temps n'excédant pas deux mois.

9—Toute disposition contraire à ou incompatible avec les dispositions du présent règlement est et sera rappelée à compter de la mise en opération du présent règlement.

10—Le règlement sera mis en force le premier jour de mai prochain.

S. N. PARENT,
Maire.

(L. S.)
H. J. J. B. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

Cité de Québec
AVIS PUBLIC

Québec, 16 avril 1896.

Toutes les rues, ruelles et 15 pieds autour des marchés, places publiques et carrefours ou intersections de plus de deux rues, doivent être nettes de glace, neige, saletés, etc., d'hui au 24 avril prochain, conformément au règlement qui met ces rues, etc., à la charge des occupants, locataires, propriétaires, gérants, de novembre à mai de chaque année, sous peine d'amende devant le Recorder

W. D. BAILLAIRGE,
Insp. de la Cité.

Comité de santé
Soumissions demandées pour l'enlèvement des animaux morts

Bureau d'Hygiène, 55 rue Ste-Ursule

Québec, 14 avril 1896.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées et endossées " Soumissions pour l'enlèvement des animaux morts," seront reçues à ce bureau d'hui à jeudi prochain, le 23 courant, à midi pour l'enlèvement des animaux morts dans les limites de la Cité de Québec, à partir du 1er mai 1896 jusqu'au 30 avril 1897.

L'entrepreneur devra employer une voiture couverte en hiver comme en été pour transporter les animaux morts. Et il devra se pourvoir à ses frais d'un téléphone dont il paiera le loyer.

La Corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Le contracteur devra payer au notaire le coût du contrat notarié et fournira une copie d'icelui au Bureau de Santé.

Pour plus amples informations s'adresser au bureau d'Hygiène, No 55 rue Ste-Ursule, tous les jours de 9 h. a. m. à midi, et de 1 à 4 heures p. m.

JOS. COTE,
Secrétaire du Comité de Santé

H. J. J. B. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

Bureau de Santé

Québec, 14 avril 1896.

Des soumissions cachetées, endossées " Soumissions pour fournitures au Bureau d'Hygiène", adressées au soussigné, seront reçues d'hui à jeudi, 23 avril courant, à midi, au bureau du soussigné, rue Ste Ursule, No 55, pour les articles suivants requis par le Bureau de Santé de Québec pour des fins de désinfection

1o Soufre en canon (Brimstone) par 100 lbs. en paquet de 10 lbs.

2o Acide phénique B. P. (Carbolic acid) par 50 lbs, en bouteilles de 1 lbs.

3o Sublimé (Sublimate) dissous dans l'alcool méthylique dans la proportion d'une partie de sublimé pour cinq d'alcool. En bouteilles de 10 onces.

4o Chlorure de chaux en paquets de 1|4 livre, livrée par boîtes de 3 douzaines de paquets.

5o Alcool méthylique au gallon.

6o Sérum anti-diphtéritique de l'Institut Paster de Paris.

7o Sérum anti-diphtéritique de l'Institut Pasteur de New-York.

L. CATELLIER,
M. D. L.

H. J. J. B. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

Comité du feu
Soumissions demandées

Bureau du Greffier de la Cité

Québec, 14 avril 1896.

Avis public est par le présent donné que des soumissions cachetées et adressées au soussigné, et endossées " Soumissions pour serge " seront reçues au bureau du Greffier de la cité, jusqu'à jeudi le 23e jour d'avril courant à 4 h.p.m., pour la tourniture de 175 verges double largeur ou 350 verges simple largeur de serge flanelle bleu indigo (plus ou moins), pour costumes de pompiers, telle étoffe devant être livrée le ou vers le 27 avril prochain.

Le comité du feu ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau du chef de la brigade du feu, station No 1 rue Ste-Ursule.

H. J. J. B. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

Soumissions pour bottes en caoutchouc

Québec, 14 avril 1896.

Avis public est par le présent donné que des soumissions cachetées et endossées " soumissions pour bottes en caoutchouc " et adressées au soussigné, seront reçues au bureau du Greffier de la cité d'hui à jeudi le 23e jour d'avril courant (1896) à 4 heures p.m. pour fournir 53 paires de bottes en caoutchouc.

Les soumissionnaires s'adresseront au chef de la brigade du feu, rue Ste Ursule, poste No 1, pour voir les échantillons et avoir des informations.

La cité ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions

AUG. MALOUIN,
Sec. Comité du Feu.

Bureau du Greffier de la Cité

Québec, 14 avril 1896.

Soumissions demandées pour la confection des costumes d'été de pompiers

Avis public est par le présent donné que des soumissions cachetées, adressées au soussigné et endossées " Confection des costumes d'été de pompiers " seront reçues jusqu'à jeudi le 23e jour d'avril courant à quatre heures de l'après-midi, pour la confection de cinquante (50) uniformes d'été (pea-jackets pour pompiers, avec fournitures comprises.

L'étoffe et les boutons seront fournis par la Cité. Chaque soumission devra contenir un échantillon de l'étoffe destinée pour la doublure et autres fournitures, lesquelles devront être d'une bonne qualité.

Comme l'étoffe est fournie par la Cité, le soumissionnaire devra fournir deux cautions solvables pour le montant de l'étoffe qui lui sera livrée, et aussi de l'exécution du contrat.

Pour plus amples informations, s'adresser au chef de la brigade du feu, poste central, rue Ste Ursule.

H. J. J. B. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

Notre liquidation marche toujours

Mais il ne suffit pas qu'elle marche vite

Il faut qu'elle se precipite

Le temps marche lui aussi et nous avons encore au delà de

$75,000

de marchandises qui doivent toutes être

SACRIFIEES

C'est pourquoi

Lundi, 20 Avril

Toutes les personnes qui ont déjà visité notre établissement devront recommencer, car il ne reste presque plus des marchandises que nous avons offertes jusqu'à présent.

D'autres lignent remplacent les jobs disparus

à des prix plus attrayants encore.—Lundi nous commencerons la vente de la deuxième partie de notre stock ; nous vous réservons des surprises dans cette seconde vente. Ayez l'œil ouvert sur cette liquidation

—DU—

Syndicat

—DE—

Quebec

Ce sera le plus grand événement de l'année, car vous n'avez pas souvent des ventes obligatoires d'au delà de **$100,000**. Profitez-en pendant que vous en avez l'avantage au

Syndicat

—DE—

Quebec

CO N DES RUES ST-JOSEPH ET DE LA COURONNE

(*Bloc Hudon*)

Rendez-vous

Lundi, 20 Avril

Et vous serez enchantés

DISPENSAIRE
DE
Saint-Roch
81 Rue de L'église

Bloc de l'Union Commerciale

Téléphone 2383

Maladies des yeux } **Dr W. Beaupré**

Mardi et Jeudi de 3 à 4 p. m.

Maladies nerveuses, maladies internes et chroniques } **Dr M.D. Brochu**

Traitements spéciaux par l'électricité et l'hydrothérapie

Mardi et Jeudi de 8 à 9 p. m.

Maladies du nez, des oreilles, de la gorge et des poumons } **Dr L. N. J. Fiset**

Tous les jours de 9 à 10 a. m.

Maladies de la bouche et l'extraction des dents } **Dr A. Lantier**

Lundi et Vendredi de 8 à 9 p. m.

Maladies générale, chirurgie, etc. } **Dr Ed. Lebel**

Tous les jours de 10 à 11 h. 30 a.m de 2 à 4 p.m. et de 7 à 9 p.m.

La pharmacie est sous le contrôle de **J. Emile Roy**
Pharmacien

Consultations gratuites. Les remèdes seront fournis à des prix très modérés.

Le DISPENSAIRE sera ouvert tous les jours de 9 a. m. à 9 p. m.

20 mars-

Dissolution et déclaration de société

LES QUATRE SAISONS : George Robitaille, Octave Dionne, Louis de Gonzague Belzil et Elz. Pichette, tous de Québec, donnent avis que cette société est dissoute, mais qu'elle est continuée par les dits Octave Dionne, Louis de Gonzague Belzil et Elz. Pichette, sous le même nom.

18 a—2s

A LOUER

Du premier mai prochain, maison et prémisses, comprenant étable, No 10 rue Fleurie, convenable pour un entrepreneur, un plâtrier, un menuisier ou un boulanger. S'adresser au No 8 rue Fleurie (porte voisine).

21 fév—

Propriété à vendre

A St Sauveur de Québec, Nos 62 et 64 rue Franklin, maison et dépendances en parfait ordre. Loyer $72.00. Conditions exceptionnellement avantageuses.

S'adresser à H. A. TURGEON, avocat, No 84 rue St Pierre, Basse-Ville, Québec

10 avril.—Am.

AVIS PUBLIC

Tous les créanciers de la succession de feu sieur Arsène Roy, de son vivant fabricant de beurre, de St Michel de Bellechasse, doivent présenter leurs comptes dûment attestés au notaire soussigné, d'hui au 4 mai prochain, et tous les débiteurs de cette succession doivent payer, dans le même délai, au dit notaire.

F. A. MERCIER,
Notaire,
46 rue Dalhousie, Québec

Québec, 17 avril 1896.-2s

Specialite de chaussures
POUR MESSIEURS

Bottines ou Gaiters en veau pour $2.25

Bottines ou Gaiters en veau français cousues à la main

—ET—

Bottines jaunes en veau pour $3.00

Ces dernières devront avoir le prix étampé sous la semelle dans quelques jours, mais veuillez croire que ce n'est pas cela qui leur donne de la valeur.

Aussi bottines et Gaiters pour Messieurs dans tous les prix à partir de $1.00

AUSSI

Bottines JAUNES et NOIRES avec semelles en caoutchouc

J. GILBERT

CONDONNIER

NO 320 RUE SAINT-JEAN

Téléphone 375 28 mars—

ETABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE

CURE A L'EAU

DR C. E. MARTINEAU

Gradué de l'Université Laval

Ex-élève de l'école de Médecine et des Hôpitaux de Paris et des établissements hydrothérapiques d'Auteuil et d'Allemagne

155 RUE DESFOSSES

Près de la rue du Pont, Saint-Roch

Bains, douches, hydrothérapie, massage
Traitement des maladies nerveuses et chroniques

29 j-1an.

COLONISATION

Le Rév. Jos. Elie dit Breton

Curé de St-Côme de Kennebec, Beauce

offre à de bonnes conditions, à la jeunesse laborieuse, de belles et bonnes terres argileuses de cent à deux cents acres chacune, sur lesquelles des colons pourront vivre avec aisance.

S'adresser au susdit Curé

St Côme de Kennebec, le 14 avril 1896.

18 a-1s.

A. A. DECHENE

Chapelier et manchonnier

Gros et Détail

96 Rue St-Joseph

Enseigne du Chapeau d'Or.

Offre à l'occasion de son déménagement et de l'agrandissement de son commerce

UNE REDUCTION ENORME

sur tout achat de chapeaux.

Visite sollicitée à la nouvelle adresse.

16 a-1m.

A LOUER

Un logement de 11 appartements au coin des rues de la Couronne et du Roi, marché Jacques-Cartier, formant un logement de première classe et à conditions faciles.

S'adresser à
THEODULE PARENT,
Epicier,
Rue de la Couronne

17 a-1s.

Vitalité Restaurée

Je puis guérir promptement et permanemment la faiblesse chez l'homme et le ramener a une santé parfaite. Ceux qui souffrent de

Variocelle
Debilite Nerveuse

et autres maladies du meme genre devrait me demander conseil immédiatement. Depuis des années, j'étudie les causes de la faiblesse chez l'homme. Le fait est que j'en ai souffert moi-meme. Trop timide pour demander l'avis de personnes plus âgées ou de médecins capables, j'étudiai le cas moi-meme a fond et j'ai découvert un remède bien simple mais qui m'a radicalement guéri et m'a ramené, d'un état d'impuissance totale, al'état normal.

Je voudrais que tous jeunes ou vieux le sachent. Je m'intéresse tout particulièrement a ces cas et personne ne devrait hésiter a m'écrire car toutes correspondances sont strictement confidentielles. J'envoie la recette de ce remède absolument gratis. Ecrivez-moi immédiatement et vous bénirez cette heureuse inspiration. Adresse — en insérant un timbre-poste

THOMAS SLATER, Box 1485

Importateur du fameux Céléri de Kalamazoo—Kamalazoo, Michigan.

2 déc.1 an-q.h.-m.s.

A vendre ou à louer

Cette excellente propriété, comprenant magasins et résidence, aux No 9 et 11 rue St Jean, maintenant occupée par M. George T. Phillips, plombier et culvreur. Possession au 1er Mai 1896.

Pour plus amples détails, s'adresser au bureau de l'honorable Geo. Irvine, C.R. rue Dalhousie, Québec. 4 fév

Liniment Minard guérit Inflammation du pis des vaches

Demandez à votre épicier
LA BIERE DU JOUR.

ACHETÉ CELLE
DE
COTE & AMYOT.

Débentures à vendre

30 débentures de la ville de Trois-Rivières de $1,000 chacune, portant intérêt au taux de 4 p. c. par an, payable semi-annuellement. Capital remboursable dans 35 ans. S'adresser à
ALFRED LEMIEUX,
25mars—j n o. P. O. Boîte 39, Lévis

AVIS

ON PEUT TOUJOURS SE PROCURER plantes, fleurs, verdure, etc., en s'adressant à la

Sillery Nurseries
CHEMIN St-LOUIS

Téléphone 295. Bureau de Poste, Bergerville.

21 fév.-6m.

THOMAS GAGNON

MEUBLIER

Grande Réduction
3 MOIS SEULEMENT

Set de chambre à coucher en bois dur de $10.00 en montant jusqu'à $310.00.

Set de salon de $20.00 en montant.

Set de salle à dîner de $15.00 en montant.

Meubles d'un fini parfait

Cette réduction spéciale est faite dans le but de diminuer le stock en vue d'améliorations importantes à faire à mon établissement.

Venez voir nos prix avant d'acheter ailleurs et je vous garantis satisfaction.

Thomas Gagnon
EBENISTE
721 Rue Saint-Valier
St Sauveur

5 a-1m.

MODES du PRINTEMPS

Les meilleurs chapeaux de Londres
LINCOLN & BENNETT

Imperméables pour Messieurs
GARANTIS

Ladies Hiptonette Cloaks
Parapluies, calottes de voyage

—LE TOUT—

A TRES BAS PRIX

C. R. RENFREW & CIE

35 & 37 RUE DE LA FABRIQUE
Et 5 King Street East, Toronto

30m-5m.

ALAIN & CIE

260 rue St-Joseph, Québec

Nous vendons

A CREDIT

A TOUS

Cette semaine nous offrons spécialement

Set de Salon

—DEPUIS—

$18.00

EN MONTANT.

Venez de bonne heure afin d'avoir l'avantage du choix.

ALAIN & CIE
265 rue St-Joseph

16 a-1m.

A LOUER

Deux beaux bureaux chauffés à l'eau chaude et situés au No 23, rue St-Louis (Kent House).

AUSSI

" L'Hôtel Rosario " et une grande salle d'échantillons situés au No 4 rue du Palais et occupés respectivement par S. J. Hill et L. A. Bergevin & Cie.

S'adresser à C. E. TASCHEREAU, N.P.
No 119 rue St Pierre, Québec

18f-j.n.o.

DEMANDE

On demande immédiatement une servante pour se rendre généralement utile. Pas de lavage.

S'adresser à Mme OCT. LEMIEUX,
265 rue St Jean.

17-1s.

MEUBLES!

Ameublement de chambre à coucher en Mahogany, en orme, en bouleau ondé, en érable et en noyer.
Ameublement de salon en toutes sortes de bois.
Ameublement de salle à diner en orme et en noyer.
Chaises de fantaisie de toutes formes et de toutes couleurs.

—AUSSI—

Un joli assortiment de voitures et cares pour bébés

A très bas prix

Nos nouveaux meubles se vendent rapidement à cause des bas prix et de la nouveauté des patrons.

JAMES PERRY
323 rue St-Paul

6 a—1m. *Téléphone 519*

POUDRE ! !

Destructif des Bêtes à Patates

—ET—

Toutes sortes d'insectes

Elle s'emploie sèche avec un arrosoir très fin, avant ou après la pluie ou la rosée. Elle sert aussi pour les jardinages et arbres fruitiers en peinturant le pied et en arrosant la tête des arbres avec cette *poudre bien déléguée*. L'eau de pluie est préférable.

M. H. BEGIN,
Seul fabricant, LAUZON, P.Q.

Jos. Beaulieu, Sr.
Agent, Lauzon, Lévis, P. Q.

P. S.—Toutes correspondances et collections doivent être adressées à Jos. Beaulieu, Sr.

En vente par Geo. Tanguay, marchand de fleur et grain, rue St Paul, Québec.
Par Chs. Audet, St Anselme, Dorchester.
" Jutras & Cie, St François, Beauce.
" Talbot & Cie, Robertson, Sta. Q. C. R.
" Marceau & Frère, Lyster, Sta. G.T.R.
" Pierre Beaulieu, Ste Anne Lapocatière.
" Croteau & Frère, St Victor de Tring, Beauce.
" Geo. Turcotte, Ste Julie de Somerset.
" Pelletier & Roberge, St Ferdinand d'Halifax.
" Nap. Rivard, St Pascal.
" L. Z. Côté, St Aniclet, Rimouski.
" Jos. Pineau, Bic.
" M. M. Méthot, St Roch des Aulnaies,
" Auguste Normand, Montmagny,
" N. T. Paré, Deschambeault.
" Jos. Coulombe, Ste Angèle de Laval.
" T. I. Samson, Warwick.
" G. N. Bourque, Sherbrooke.
" E. L. Dorche, Ascot, Station, Q. C. R.
" Johnny Roy, D'Israëli, Station, Q.C.R.
" François Bertrand, Thetford Mines, Q.C.R.
" J. B. Lacroix & Frère, Broughton, Q.C.R.
" A. Bourget & Cie, Lévis.
" Jos. Gagnon, St Georges, Beauce.
" Lambert & Vézina, St Joseph, Beauce.
" Asselin & Bilodeau, Beauce Jonction.
" F. X. Lamarre, St Valier, I. C. R.
" Ephrem Lamontagne, St Agathe, Lot.
" N. Lemieux & Fils, Québec.

13 mars—3m.

DESSIN SPECIAL

PAR NOTRE

ARTISTE - TAILLEUR

W. VINCENT
TAILLEUR
38 RUE DE LA FABRIQUE

A. H. HALL

Médecin-Vétérinaire
OUVRIRA UN BUREAU AU
No 113 Rue Ste-Anne
AU PREMIER MAI
D'ici là adressez-vous au
NO 10 RUE SAINT-STANISLAS

SPECIALITE:—Maladies des chevaux et des chiens.

9 avril—

CHEMIN DE FER

PACIFIQUE CANADIEN

Des trains spéciaux avec chars
Pour colons et leurs effets
—ALLANT AU—
Manitoba et le Nord-Ouest Canadien
—QUITTERONT—
La jonction de Carleton à 9 p.m
TOUS LES MARDIS DE MARS ET AVRIL

pourvu qu'il y ait demande suffisante.

Le taux du transport a été réduit de 40 pour cent pour les effets des colons.

Pour de plus amples détails et pour pamphlet vous disant comment obtenir une forme gratis, adressez-vous

Au bureau des billets à Québec
4 rue de la Fabrique (en face de la Basilique) et
Station du Palais

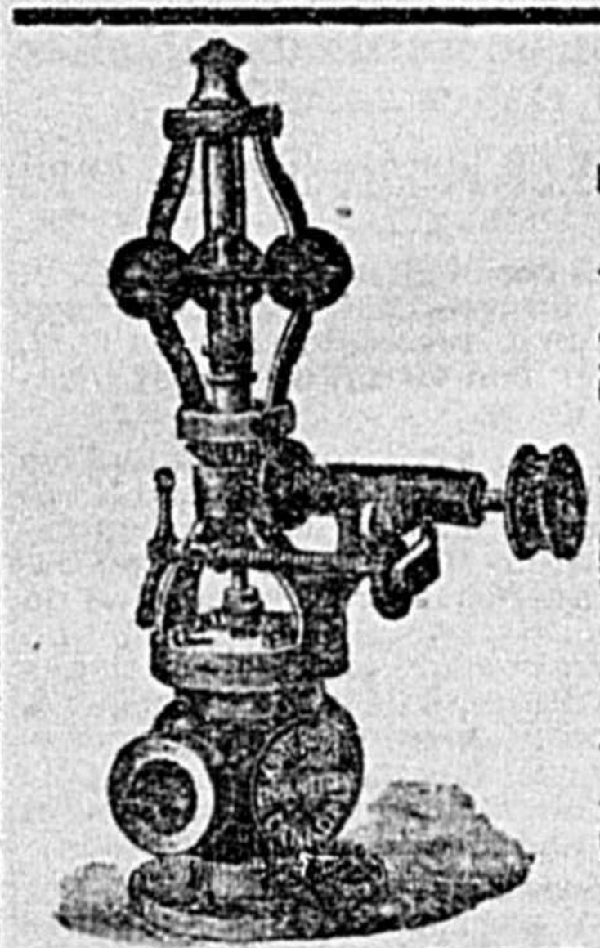

Régulateurs d'Engins Pickering, Engins et Bouilloires, etc. Waterous Engine Works Co., Brantford, Ont.

W. A. ROSS, Gérant
78 Rue Saint-Paul

kéc-5 n. q.h.

Hardes Faites
Hardes Faites

Le plus bel assortiment,
Les plus beaux patrons,
Et les plus nouveaux

La coupe la plus elégante
ET LES PRIX LES PLUS BAS

AUSSI: Venant d'être reçu les dernières nouveautés de TWEEDS de tout GENRE pour pardessus, habillements et pantalons à ordre au

No 179-181 Rue St-Joseph, St-Roch

Eug. T. Coulombe

MARCHAND-TAILLEUR

N. B.—Pour l'information de ceux qui désireront venir le soir après la fermeture du magasin donner leur mesure ou ajuster leur habit, je me tiendrai constamment à la porte voisine du magasin No 181. 2 a—22a-2m. s.f.p.s l.m.m.

Si vous voulez, vous pouvez

Quand vous voyez qu'un malade se prolonge dans la maladie, vous pouvez affirmer sans crainte que s'il ne se guérit pas c'est de sa faute, car s'il voulait se guérir, il le pourrait à coup sûr. Pour cela cependant, il faudrait qu'il ait le courage de faire usage des fameux remèdes sauvages de J. E. P. Racicot, qui sont d'une efficacité incontestable pour la guérison de toutes maladies quelles qu'elles soient. Voyez quelles sont les maladies qui sont le plus sûrement guéries: Dyspepsie, maladies du foie, des intestins, des poumons ou de la vessie, toux, bronchites, asthme, coqueluche, rifle, dartres, plaies de toutes sortes, démangeaisons, ulcères, inflammation de toute espèce, maux de tête, points dans les côtés ou dans le dos, dérangements de matrice, maladies vénériennes (mauvais maux), vers solitaire et tous autres vers, en un mot toute maladie qu'il serait impossible d'énumérer. Quelle qu'elle soit, faites usage de ces remèdes et vous vous guérirez. Sachez que vous ne vous les procurerez qu'à l'enseigne du gros sauvage chez

J. E. P. RACICOT
No. 25, RUE ST-JOSEPH,
Saint-Roch, Québec.

DEMENAGEMENT

Dans la première semaine de mai
Le Dr A. LANTIER
Chirurgien-Dentiste
transportera son bureau
NO 50 RUE COUILLARD
Québec
Vis-à-vis la maison Livernois
15 a-j.n.o.

CHEMIN DE FER

LE GRAND TRONC

Service des trains pour Avril

L'EXPRESS No 3 laisse Lévis tous les jours à 11.55 A. M. Arrivant à Montréal à 6.50 P.M. Faisant connection pour tous les points du Sud et de l'Ouest.

L'EXPRESS No 1 laisse Lévis à 7.55 P. M. tous les jours (excepté le dimanche.) Arrivant à Montréal à 6.00 A.M. et Portland à 12.15 P.M.

Pour billets, horaires, chars dortoirs et tous renseignements s'adresser aux bureaux des billets de la Compagnie, 28 rue Saint Louis, et 17 rue Sous-le-Fort.

7 Janvier 1896.

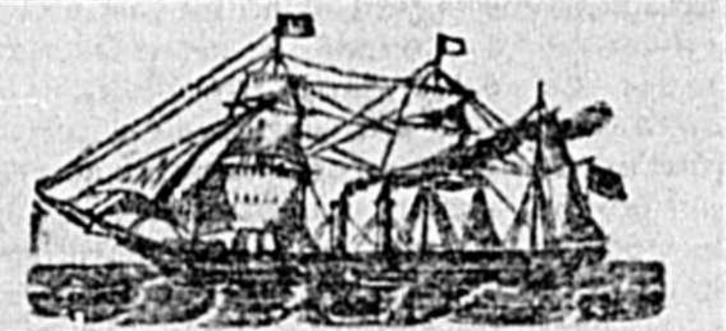

LIGNE ALLAN

VAPEURS DE LA MALLE ROYALE

1895—Saison d'Hiver—1896

Service de la Malle Royale entre Liverpool, Halifax et Portland

De Liverpool	Vapeurs	De Portland	De Halifax
	State of Nebraska		23 Nov
7 Nov.	Numidian	28 Nov.	30 Nov
21 "	Laurentian	12 Déc.	14 Déc
5 Déc	Mongolian	26 Déc.	28 Déc
19 "	Numidian	9 Jan.	11 Jan
2 Jan	Laurentian	23 Jan.	25 Jan
16 "	Mongolian	6 Fév.	8 Fév
30 "	Numidian	20 Fév.	22 Fév

Les vapeurs de cette ligne prennent toute sorte de passagers. Les cabines de première classe sont situées au centre du navire où le tangage et le roulis se font le moins sentir. Lumière électrique partout à la disposition des voyageurs à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. Salle de musique et fumoir sur le pont de promenade. Cabines chauffées a la vapeur.

Les vapeurs laissent Portland vers 1 h. p.m., le Jeudi ou si c'est possible immédiatement après l'arrivé du Grand-Tronc du à Portland à midi, et laissent Halifax vers 1 h.p.m., le samedi, et si c'est possible, après l'arrivée du train de l'Intercolonial, du à Halifax à midi, avec Malles et Passagers.

PRIX DU PASSAGE DEPUIS QUEBEC

Cabines	$57.50 et $67.50
Intermédiaires	35.50
Entrepont	18.00

Billets de retour émané à prix réduits

Service de Glasgow, Londonderry et Boston

De Glasgow à Boston	Vapeurs	De Boston a Glasgow le ou vers le
7 Novem.	Peruvian	24 Novembre
22 "	Scandinavian	10 Décembre
6 décembr	Norwegian	24 Décembre
20 "	Peruvian	7 Janvier
3 janvier	Scandinavian	21 Janvier
17 "	Norwegian	4 Février.

Et régulièrement ensuite
Ces steamers ne transportent pas assagers allant a Glasgow.

Pour plus de renseignements s'adresser à

ALLANS, RAE & CO.
Agents.

5 Décembre 1895.

LA

Societe des Arts

DU CANADA

1666, Rue Notre-Dame

MONTREAL

Tirage:

TOUS LES MERCREDIS

Lots valant depuis $4 à $5000
25c le Billet

Lots valant depuis $2 à $2000
10c le Billet

Ant. LANGLOIS, Agent
26 Côte Lamontagne. Québec
Téléphone 799.

Liniment Minard guérit de tout malaise.

N. C. Lelièvre & Frère

246 Rue St-Joseph, St-Roch

$9.00 **Pour un set de chambre à coucher en bois dur**

UNE SPECIALITE: DANS LES SETS DE SALON
En crin, en peluche et en Brocatelle.

AUSSI: Miroirs, Cadres et Moulures provenant des meilleures manufactures

REMARQUES ET CONDITIONS:—Nous vendons payable à la semaine et à des conditions faciles et sans surcharge, pour la bonne raison que nous n'avons à payer personne pour la livraison de nos meubles ainsi que pour la collection.

19 a—3m.

1896 PRINTEMPS 1896

NOUVELLES IMPORTATIONS

Nouvelles Etoffes à Robes,
Nouveaux Costumes,
Nouveaux Manteaux,
Gilets et Capes,

Nouvelles Garnitures,
Nouvelles Dentelles,
Nouveaux Rubans,
Etc., Etc., Etc.,

Tout ce que l'on peut trouver de plus nouveau sur les marchés de Londres et de aris, et acheté aux meilleurs conditions possibles

GLOVER, FRY & CIE

CHEMIN DE FER

Québec-Central

La seule route directe entre New-York, Boston et Portland et tous les endroits de la Nouvelle-Angleterre

La seule ligne avec chars Palais et Dortoirs de Québec à Boston et Springfield sans changement

Ouverture de la nouvelle route de Mégantic et Saint-Jean N. B.

Le et après LUNDI, le 14 OCTOBRE les trains circuleront comme suit:

ALLANT AU SUD

EXPRESS—Laisse Québec, par le bateau-passeur, à 1.30 p.m. Laisse Lévis à 2 p.m. Arrive Jonction A de Tring à 4.05 p.m., arrive à Jonction Dudswell a 6.35 p.m., arrive a Sherbrooke a 7.50 p.m., arrive St François a 4.25 p.m., arrive à Mégantic a 8.15 p.m arrive a Boston a 8.12 a.m., arrive a New-York a 11.33 a.m., arrive a Portland a 8.25 a.m. arrive a St-Jean N. B. a 1.40 p.m.

Chars Palais Pullman de Québec a Springfield faisant raccordement a Sherbrooke avec chars Pullman pour Boston, ligne directe de Québec a Boston.

MIXTE—Laisse Québec a 12.30 p.m., laisse Lévis a 1.10 p.m., arrive a la Jonction de Beauce a 5.30 p.m., arrive a St François a 6.30 p.m.

ALLANT AU NORD

EXPRESS—Laisse New-York a [illegible] p.m laisse Boston a 8.00 p.m., laisse Portland a 5.55 p.m., laisse Saint Jean N.B. a 4.00 p.m., laisse Sherbrooke à 8.00 a.m., laisse la Jonction Dudswell a 9.00 a.m., laisse Mégantic a 7.15 a.m., laisse Jonction de Tring a 11.50 a.m., arrive a Lévis a 1.55 p.m., arrive a Québec, par le bateau-passeur, a 2.00 p. m

Dortoir Pullman, direct de Springfield a Québec. Pullman et train direct de Boston a Sherbrooke et Québec.

MIXTE—Laisse St François a 6.00 a.m., laisse la Jonction de Beauce a 7.10 a.m, arrive a Lévis a 10.15 a.m., arrive a Québec, par le bateau-passeur, a 10.30 a.m

NOTE—Train accommodation quitte Lévis le dimanche soir au lieu du samedi oir, les autres trains tous les jours, le imanche excepté.

Le train express qui quitte Québec le samedi ne se rend que jusqu'à Springfield le dimanche matin.

Les trains qui arrivent a Mégantic le samedi ne font connection avec le train pour St Jean N.B. que le lundi matin.

RACCORDEMENT—A Lévis et jonction Harlaka avec le chemin de fer Intercolonial de tous les endroits de l'Est

A la jonction Dudswel avec le Maine Central, pour Portland et tous les endroits du Maine.

A Sherbrooke avec le Boston & Maine pour Boston, Springfield New-York, et toutes les villes de la Nouvelle Angleterre

Le parachevement de l'embranchement de Tring et Mégantic ouvre une importante section de la Province et donne au Québec Central la route la plus courte pour le lac Mégantic et par son raccordement avec le Pacifique Canadien, la route la plus courte pour St Jean N.B. et les autres endroits des Provinces Maritimes.

Pour plus amples informations s'adresser a

FRANK GRUNDY, gérant général,
R. M. STOKING, Agent de la Cité et du District,
28 rue St Louis, Québec,
H. WALSH,
Agent général des Passagers

10 octobre.

LA BANQUE NATIONALE

VENDREDI, LE 1er MAI PROCHAIN et après, cette banque paiera à ses actionnaires un DIVIDENDE DE DEUX POUR CENT sur son capital pour le semestre finissant le 30 avril prochain.

Le livre de transport d'actions sera fermé depuis le 16 au 30 avril prochains inclusivement.

L'assemblée annuelle des Actionnaires aura lieu au bureau de la Banque, Basse-Ville, MERCREDI, LE 20 MAI PROCHAIN, à 3 heures p.m.

Les procurations pour voter devront, pour être valides, être déposées à la Banque cinq jours francs avant celui de l'assemblée, c'est-à-dire avant 3 h. p. m. mercredi le 13 mai prochain (jeudi, le 14 mai étant fête légale)

Par ordre bu bureau
de Direction
G. CREBASSA,
Gérant-Général

Québec, le 24 mars 1896.—25-

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC ST. JEAN

Le et après JEUDI, le 2 JANVIER 1896, les trains partiront du Terminus, rue St André, Jetée Louise, Québec, et arriveront comme suit:

DEPART DE QUEBEC

7 30 a. m.—Express direct, lundi et jeudi, arrive a Roberval a 6.55 p. m. et a Chicoutimi a 9.10 p.m.

4.15 P. M.—Malle locale, tous les jours, excepté le dimanche, arrive a St Raymond a 6.37 p.m., et se rendra jusqu'a la Rivière a Pierre le mercredi et vendredi, y arrivant à 8.20 p. m.

ARRIVEE A QUEBEC

9.00 A. M.—Malle locale partant de St Raymond tous les jours, excepté le dimanche, a 6.15 a. m., et partant de la Rivière a Pierre a 4.45 a.m., le jeudi et samedi.

8.05 P. M.—Express direct partant de Chicoutimi a 6.00 a. m. et de Roberval a 8.00 a. m. mardi et samedi

Sur la division des Basses Laurentides les trains voyagent comme suit: L'express direct part de Québec les lundi et jeudi a 7.30 a.m. arrivant a la jonction Garneau a 1.30 p.m. Au retour part de la jonction Garneau les mardi et samedi a 1.50 p.m. arrivant a Québec a 8.05 p.m. Le train local part de la jonction Rivière a Pierre a 8.00 a.m. le mardi, mercredi, vendredi et samedi, arrivant a la jonction Garneau a 11.02 a.m. Départ de la jonction Garneau a 2.40 p.m., le lundi, mercredi, jeudi et vendredi, arrivant à la jonction Rivière a Pierre a 5.50 p. m

20 minutes au Lac Edouard pour prendre le lunch.

SERVICE SUBURBAIN—Des billets de saison seront vendus aux prix réduits ordinaires durant les mois d'été, donnant droit au transport gratuit des effets de ménage et des provisions pour la consommation journalière.

Billets de retour de première classe aux prix d'un simple billet, de Québec a toutes les stations au nord de Charlesbourg Ouest, émis les samedis, bons pour revenir jusqu'au mardi suivant.

Excellentes terres a vendre par le Gouvernement dans la vallée du Lac St Jean a des prix nominaux.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles et une quantité limitée de leurs effets de ménage GRATIS.

On peut se procurer des billets de passage chez R. M. STOCKING vis-a-vis l'hôtel St Louis, au Chateau Frontenac et au bureau du Pacifique, 4 rue de la Fabrique.

Alex. Hardy
Agent Général F. & P.
J. G. Scott,
Secrétaire et Gérant

31 décembre.

CHEMIN DE FER

Quebec, Montmorency & Charlevoix

Commençant et après lundi, le 14 octobre 1895, les trains circuleront comme suit:

Entre Québec et Ste-Anne

LA SEMAINE

Départ de Québec	Arrivée à Ste-Anne
7.55 A. M.	9.00 A. M.
6.15 P. M.	7.20 P. M.
Départ de Ste-Anne	**Arrivée à Québec**
6.45 A. M.	6.50 A. M
11.50 A. M. excepté le samedi	12.55 P. M.
12.20 P. M. samedi seulement	1.25 P. M.

LE DIMANCHE

Départ de Québec	Arrivée à Ste-Anne
7.55 A. M.	9.00 A. M.
2.00 P. M.	3.05 P. M.
6.30 P. M.	6.35 P. M.
Départ de Ste-Anne	**Arrivée à Québec**
6.45 A. M.	6.50 A. M.
11.50 A. M.	12.55 P. M.
4.00 P. M.	5.05 P. M.

Le liniment Minard guérit la diphtérie.

ANNONCE DE F. SIMARD

Département des Modes

Ce département est sous le contrôle d'une modiste de première classe et tout ordre qui lui sera confié sera exécuté avec promptitude.
Magnifiques Patrons de chapeaux et bonnets.
Nouvelles fleurs plumes et ornements.

Département des Manteaux

Hautes nouveautés en
Blouses, Collerettes et Manteaux pour Dames
BARGAIN DAY vendredi de chaque semaine.

UN SEUL PRIX **Téléphone 2157.**

F. SIMARD - - - 137 Rue Saint-Joseph

L. B. GERVAIS & CIE

Proprietaires du comptoir de musique moderne

130 RUE ST-JOSEPH

Tiennent constamment les meilleures marques de Pianos, Orgues, Harmonium et Vocalions pour église. Romances françaises, une spécialité.
Machines à coudre New-Williams, Raymond et Singer. Machines à laver et à tordre

Conditions les plus faciles

27 juin—1 an.

Quand nous lisons ou que nous entendons parler de

HULL

Nous pensons naturellement aux

ALLUMETTES DE

E. B. EDDY

Vous faut-il un Piano ?

En voulez-vous un bon ?
Voulez-vous l'avoir A BON MARCHE ?
Ce piano est un des Meilleurs Instruments

ADRESSEZ-VOUS CHEZ **Hudon, Paradis & Cie**

Seuls agents pour la Province de Québec de la célèbre Machine à Coudre **NEW WILLIAMS** garantie pour **DIX** ans

JJOBSOJOBSBJOBSS!

500 HABILLEMENTS et 50 doz de CHAPEAUX pour HOMMES, GARÇONS et ENFANTS.
73 beaux PARDESSUS de PRINTEMPS de toutes grandeurs.
125 MATINEES pour DAMES valant $1.50 pour 89c aussi 2 LOTS à être VENDUES pour 25 et 50c.
La balance de nos POINTS à RIDEAUX en COUPON vendus pour 35, 40 et 45c valant 90c.
Un lot considérable d'ETOFFES à ROBES vendus à 10c la verge valant 20 et 25c.

Nous venons de recevoir un assortiment considérable de Tapis, Prélarts, Pôles t Garnitures de maisons que nous vendrons à des prix extrêmement bas.

Tweeds Anglais, Ecossais et Canadiens, Serges, Cheviots, Chemises blanches et de couleurs, cravates

et tout ce qui concerne les messieurs. Le département des dames pour nouvel marchandises est au complet. Tailleur expérimenté à la maison.

ED. BELANGER & CIE
29 Rue Notre-Dame

26 mars—1m. **Basse-Ville, Québec.**

Feuilleton de L'ELECTEUR

101

VENDUE
Par son Pere

Rahel, esprit naïf et simple, étrangère à toute casuistique, chrétienne par le sentiment, l'aspiration et le désir, elle trouvait admirable et touchant tout ce qu'elle entendait, et ne perdait pas une seule des paroles sacrées. Jamais encore ces grandes vérités, dont l'ensemble compose notre foi, ne lui avaient été expliquées par une bouche si éloquente. Elle n'en avait, en quelque sorte, reçu que des fragments et des lambeaux, qui lui avaient été donnés par sa princesse d'une façon bien incomplète, dans leurs entretiens trop courts, trop rapides, trop souvent interrompus. Ces entretiens avaient eu pour résultat d'allumer chez elle la soif de la vérité, bien plus que de la satisfaire. Il lui semblait maintenant qu'elle se désaltérait à une source abondante, et qu'elle y buvait à longs traits. En ce moment sa joie était si grande, et son émotion si vive qu'elle en oubliait jusqu'aux dangers de sa position présente, si incertaine et si précaire. Une sorte d'exaltation généreuse remplissait son âme, et l'élevait au-dessus des préoccupations de l'intérêt personnel. Il n'y avait plus dans son âme de place pour les préoccupations égoïstes. Elle en arrivait peu à peu à cette exaltation généreuse qui fait les martyrs, et qui leur permet de marcher au supplice le sourire aux lèvres, et la tête dans les cieux.

Quant à Zuléika, assise sur ses talons, les mains sur ses genoux, elle semblait écouter sans comprendre. Mais ses grands yeux noirs, invinciblement attachés sur le visage de sa jeune maîtresse, semblaient n'avoir d'autre but que de surprendre ses émotions et de deviner ses pensées. Il est vrai qu'elle y réussissait assez mal—et c'était seulement l'inquiétude et la perplexité que l'on pouvait lire en ce moment sur ses traits expressifs.

Cependant l'ermite du désert de Saint-Jean, enveloppé dans son abbayah aux raies brunes et fauves, la tête abritée sous son capuchon, qui le défendait contre les rayons déjà brulants du soleil, ses deux mains appuyées sur la fourche du grand bâton blanc dont il se servait pour guider sa marche, avait écouté le discours de l'orateur avec une attention profonde et un pieux recueillement, en homme sachant bien que ce n'est pas seulement de pain que la créature humaine se nourrit mais de toute parole venant de Dieu. Disons-le pourtant, l'éloquence du patriarche ne lui avait point fait oublier les deux infortunées qu'il venait sauver. Quand le discours fut terminé, il y eut dans toute cette foule, longtemps immobile et entassée, un mouvement considérable. En un clin d'œil, tous les regards furent confondus; les pèlerins se répandirent le long du fleuve, pour visiter ses bords sacrés plus à l'aise, pour goûter quelque repos, ou prendre un peu de nourriture avant d'affronter les fatigues du retour. Tous les groupes se trouvèrent donc un moment confondus, et ils se mêlèrent sans que personne en pût prendre ombrage.

Rahel profita de cette confusion momentanée des diverses sociétés dont se composait la grande assemblée pour se glisser légèrement à travers cette multitude tumultueuse, afin d'essayer de retrouver celle dont la seule vue eut été pour elle le commencement du salut.

Mais ses recherches, si consciencieuses qu'elles fussent, n'aboutirent à aucun résultat, et l'inutilité de cette ardente investigation fut d'autant plus cruelle pour la jeune fille que la plupart des femmes présentes à la cérémonie, et faisant partie du pèlerinage, étant des chrétiennes, ne craignaient point de montrer leur visage à des hommes, leurs frères en religion, et chez lesquels toutes étaient certaines de ne trouver que de la discrétion et du respect. Si donc Rahel n'apercevait point la princesse, elle en devait conclure, presque à coup sûr, que celle-ci n'était point venue au Jourdain.

CXXVII

Ce fut pour elle une désolation profonde, bientôt mêlée d'angoisse. Elle comprenait maintenant mieux que jamais le danger de sa détermination, audacieuse jusqu'à la témérité. Où irait-elle, à présent que le désert lui était fermée, tout aussi bien que la ville? Jamais la fille d'Yacoub ne s'était vue entourée de tant d'incertitude et de périls. Elle n'avait plus d'espérances que dans le bon ermite, qui lui avait si généreusement offert ses secours,—mais, mais, en ce moment, elle ne savait même plus où il était.—Il avait disparu à la fin du sermon, et elle ne l'avait point revu depuis.

Le digne religieux, cependant, n'avait pas perdu une minute. Il se promenait à travers la foule, cherchant partout une famille honnête et sûre, assez bien posée pour qu'il pût lui confier sans crainte ses deux chères protégées. Le temps ne fait rien à nos sentiments, et il s'était promptement attaché à elle, de façon à leur porter un véritable intérêt.

Comme tous ses pareils, le père Antonio avait l'habitude des courses errantes. On le voyait beaucoup sur les chemins, entre Jérusalem, où il allait faire souvent ses dévotions au Saint Sépulcre, et le Désert, où il aimait à vivre, il était connu sur toute la route—et l'on peut dire aussi que partout où il était connu, il était aimé, parce qu'il avait pour tout le monde d'édifiantes paroles, et qu'il portait avec lui la bonne odeur de sa sainteté. Il était de ceux qui, à l'exemple du divin Maître, passent sur la terre en faisant du bien.

Parmi les petits groupes qui s'étaient échelonnés sur la rive du fleuve, il eut bientôt fait de découvrir une famille chrétienne, composée du père, de la mère et de deux jeunes filles habitant un petit village entre Jérusalem et Béthanie. Il les tenait pour gens de bien, pieux et craignant Dieu, et il les savait aussi généreux que charitables. Il comprit tout de suite que si le salut pouvait être quelque part pour les deux infortunées auxquelles il portait un si vif intérêt, il viendrait de cette famille, assez généreuse pour vouloir les secourir, assez puissante pour le faire.

Antonio, qui ne demandait jamais rien pour lui-même, et qui n'invoquait que pour les autres la charité du prochain, avait vis-à-vis de tout le monde une franchise et une liberté de parole qui lui permettaient de tout dire. Il alla donc droit au chef de la famille, qui, tout aussitôt, avec la simplicité et la cordialité de cette terre d'Orient, où se conservent si bien les habitudes et les traditions de l'hospitalité patriarche, lui offrit de partager leur modeste repas.

—Je te remercie, mon cher Ben-Salem, répondit Antonio. Tout à l'heure, peut-être, je ne te dirai pas non; mais pour le présent, j'ai plus encore à te demander.

—Tu ne me demanderas jamais trop: tu ne me demanderas jamais assez! répondit Ben-Salem en lui faisant une place à ses côtés.

Le moine s'assit, et tout aussitôt, en homme qui sait le prix du temps, et qui ne veut pas perdre une minute, il attaqua la question.

(A suivre)

ETES-VOUS ANEMIC?

Si oui, je vous enverrai cacheté et gratis, la recette d'un remède bien simple qui m'a guéri de l'abus de moi-meme dans le jeune âge et d'excès plus tard. C'est un remède infaillible pour l'extreme nervosité, portes nocturnes, le renforcissement des organes chez les vieux comme chez les jeunes. Ecrivez aujourd'hui meme en envoyant un timbre pour la réponse. Adresse:
THOMAS [illegible], Box 133 Kalamazoo, Michigan

2 kéc.-1 an q.h.

Agents demandés

On demande des agents dans toutes les villes et villages pour vendre une affaire payante. Envoyez 5c et vous recevrez un échantillon de cette nouvelle affaire qui vous paiera 75 pour cent et vous vendrez à volonté. S'adresser à

A. GIROUX,
135 rue St-Joseph,
Québec.

15 a-28.

DEMANDE

Immédiatement un homme énergique pour solliciter dans le district. Stock garanti. Pour détails s'adresser à Brown, Bros Co., pépiniéristes, Toronto, Ont.

8 avril—3m Inn. mer. sam

Academie de Musique

JEUDI et VENDREDI
30 avril et 1er mai

—DEUX—

Soirées Artistiques

—DONNÉES PAR—

L'ORCHESTRE DE BOSTON

45 artistes sous la direction de
EMILE MOLLENHAUER
avec le concours fortuit de Mademoiselle ROSE STEWART, la brillante cantatrice, et l'incomparable pianiste virtuose
WM. H. SHERWOOD

Admission : Sièges réservés, $1.50 et $2.00 ; Galerie, $1.00 ; Balcons $10.00 et $12.00 respectivement.
Billets et plan des sièges réservés chez l'éditeur de musique A. Lavigne, 55 rue de la Fabrique.
Le "Piano de Concert" utilisé par le virtuose Sherwood est de la manufacture de "Mason et Hamlin."
Portes ouvertes à 7 h. 30. Lever du rideau à 8 heures précises.
Pour détail, voir les programmes.

TARA HALL

GRAND CONCERT
Sous le patronage de Son Honneur le Maire de Québec

MARDI, LE 21 AVRIL

Un grand concert sera donné au Tara Hall par Mme O. Drouin, mardi prochain, le 21 courant, avec le concours des principaux musiciens de la ville et d'un excellent orchestre.

Prix d'admission :—Sièges réservés, 50c ; parterre, 30c ; galerie, 20c.
Le plan de la salle est déposé chez MM. Lavigueur et Hutchison, rue St-Jean.
17 a—

EDITION DU SOIR
5 HEURES

MARDI, 21 AVRIL

Nouvelles importantes d'Ottawa

LE PREMIER MINISTRE DONNERAIT SA DEMISSION A 2 HEURES

Sir Charles Tupper serait appelé

MM. Chapleau et Meredith entreraient dans le nouveau gouvernement

(De notre correspondant régulier)

Ottawa, 21 avril.

Il a été entendu que sir Mackenzie Bowell rencontrera à 2 heures aujourd'hui le gouverneur général pour lui remettre sa démission.

MM. Chapleau et Meredith ont tous les deux consenti à entrer dans le ministère Tupper, ce qui ne sera annoncé, dit-on, qu'après la dissolution.

Samedi, il était apparent qu'il y avait obstruction au cabinet et j'ai appris plus tard que sir Mackenzie ne voulait pas prendre part à la corruption électorale à laquelle ses collègues désirent recourir au moyen de votes d'argent pour travaux publics, dans les estimés supplémentaires, et de propositions de subsides aux chemins de fer.

Lettre parlementaire

(Suite de la 1ère édition)

Mais la raison de cette négligence, M. l'Orateur, il est facile de la découvrir ; c'est que la justice était reléguée à l'arrière-plan. Ce que l'on voulait sauvegarder d'abord, c'était l'intérêt du parti ; la minorité pouvait bien gémir encore sous l'oppression, pourvu que le ministère fut victorieux. Et l'on précipita les élections de 1891, avant l'expiration du délai accordé pour désavouer, faisant double coup, par cette tactique indigne : captant le vote catholique par l'espérance du désaveu, et le vote protestant, par l'assurance contraire.

Les élections gagnées, pour faire oublier ce désaveu qui s'envolait, la loi réparatrice fut promise comme panacée à tous les maux.

Mais avant que le Conseil Privé rendit jugement pour reconnaître le droit d'appel devant le gouverneur en conseil, le ministère prouva encore son dessein bien arrêté de ne pas apporter remède, par le refus, en dépit de tant de pétitions et de requêtes, de désavouer la loi de 1894, qui avait encore ajouté et beaucoup, à l'injustice commise en 1890. Il y avait pourtant des raisons très spéciales pour provoquer ce désaveu.

Le Conseil privé avait, contre toute attente, déclaré constitutionnelle la loi de 1890 ; et il était alors évident que par la loi réparatrice projetée on ne pouvait annuler cette loi de 1894, non mentionnée dans l'appel devant le gouverneur en conseil.

L'on pouvait même douter sérieusement que l'appel au gouverneur général en conseil fût ouvert aux catholiques.

Et enfin je reproche encore au ministère d'avoir par un retard de deux mois, tout à fait inexplicable si ces messieurs sont sincères, compromis peut-être irrévocablement le sort de cette loi réparatrice durant la présente session.

Le gouvernement Greenway refusant toujours de s'exécuter, pour donner suite à l'ordre remédiateur, une session fut convoquée en juillet dernier, et on constata alors une forte division dans le cabinet. Certains ministres s'opposaient à ce que la justice eût son cours.

L'honorable ministre de l'Agriculture, le ministre des Travaux publics et le ministre des Postes, indignés, abandonnèrent leurs portefeuilles. Trois jours après, le ministre des Postes et le ministre des Travaux publics reprenaient les mêmes portefeuilles, déclarant qu'ils avaient reçu des garanties additionnelles. Pour ma part, il me semble probable que ces garanties additionnelles ont été enlevées depuis.

L'hon. M. Angers, convaincu qu'il n'y avait plus de justice à attendre, avec un désintéressement qui l'honore, refusa de revenir. Et de ce jour, beaucoup d'amis de la minorité comprirent que l'élément hostile à la cause des catholiques triomphait dans le cabinet. Cependant, l'honorable ministre des Finances déclara au nom du ministère : "Qu'une session serait convoquée le 2 janvier dernier," pour régler enfin cette éternelle question, affirmant de nouveau : "Que le ministère serait alors en mesure de présenter et de faire décréter une législation de nature à porter remède, dans une juste mesure, aux griefs de la minorité, et qui serait basée sur le jugement du conseil privé et sur l'arrêté ministériel du 21 mars 1895."

Cette déclaration engageait de nouveau l'honneur de la Couronne et du ministère.

Le 2 janvier, le discours du trône fut lu ; la loi réparatrice était encore promise. Sur proposition du gouvernement, le parlement fut ajourné au 7 janvier.

Et, alors, se traduisit dans toute sa violence, l'opposition à ce que justice fut rendue à la minorité du Manitoba. Sept des ministres, pour tuer leur chef, et avec lui cette loi réparatrice si solennellement promise, résignèrent leurs portefeuilles. Le premier ministre, sans exagérer, les qualifia de traîtres à leur serment et à leurs devoirs.

Le *Moniteur de Lévis*, journal conservateur, rédigé par un membre important de l'autre Chambre, et reflétant assez fidèlement les opinions et les idées de l'hon. M. Angers, dans un article ayant pour titre : "*Nos Alliés*", résuma la situation par les lignes suivantes :

"La défection de MM. Foster, Haggart, Montague et de leurs collègues est un fait trop important pour que nous n'ajoutions pas un mot à ce que nous en dit notre correspondant parlementaire. Il n'y a pas à se cacher la gravité de la situation.

"La trahison du parti tory d'Ontario laisse les conservateurs de Québec sans alliés dans la Chambre.

"Nos amis de quarante ans nous abandonnent au moment même où nous avons besoin d'eux pour faire respecter la constitution et pour faire triompher les droits de la minorité.

"Ils se séparent de nous et leur séparation revêt tous les caractères d'une lâche trahison. Nous ne les avons pas abandonnés, ce sont eux qui brisent violemment les liens qui nous unissaient.

. . . .

"L'histoire doit-elle se répéter ?

"Nous l'ignorons. Ce que nous savons, c'est que le parti conservateur a été odieusement abandonné, lâchement trahi par ses alliés des autres provinces.

"Il nous faut chercher des alliés ailleurs."

Quelques jours plus tard, l'amour du pouvoir, plus fort que le sentiment des convenances parlementaires et même des convenances ordinaires, ramena six de ces honorables messieurs à leurs sièges de ministres. Ce retour ne parut guère rassurant pour la cause des catholiques. Je me trouvais alors en pleine lutte électorale, et je relatai à mes électeurs plusieurs des circonstances que je viens de mentionner. Je constatai que ces hommes simples et droits, peu au fait des roueries de la politique, ravalée par le fanatisme et l'intérêt, parurent absolument surpris de ce retour et peu disposés à croire que tout cela pût être favorable aux intérêts de la minorité.

Enfin, M. l'Orateur, après deux mois de session absolument perdus pour la question des écoles, cette loi réparatrice si souvent promise et si impatiemment attendue, fut déposée devant la Chambre. Une évolution, provoquée par je ne sais quelle influence, sembla rapprocher, des ministres disposés à rendre justice, ceux qui s'y opposaient . . . .

CLUB MERCIER

Vu la séance spéciale du Conseil de ville pour prendre en considération les plaintes contre la liste des électeurs, il n'y aura pas de séance du Club Mercier ce soir.

LA DEBACLE

Les dernières nouvelles

L'EAU MONTE TOUJOURS

Autres villages complètement inondés

L'"Etoile" transporté en plein champ

Yamaska, 21, 11 h. a. m.

Un parti de vingt hommes est descendu jusqu'à plusieurs milles en aval et a trouvé toutes les maisons emportées.

Tout le bétail est noyé.

On ne signale pas encore de pertes de vie.

Terrebonne, 21, midi.

Le pont vient d'être emporté.

Cap Santé, 21.

Notre pont sur la rivière Jacques Cartier vient d'être emporté par la crue des eaux.

Grondines, 21.

L'eau atteint une plus grande hauteur que lors de la désastreuse inondation de 1865.

L'*Etoile*, qui était sorti de son chantier d'hiver et était amarré au quai, a été enlevé par la glace et transporté en plein champ. Il a été s'appuyer sur un gros arbre. Les dommages sont immenses.

On peut naviguer de l'église jusqu'à l'extrémité de la paroisse.

Baie St Paul, 21.

Le froid de la nuit dernière n'a pas fait baisser l'eau. La glace est amoncelée jusqu'à deux milles en haut du pont. On craint qu'il ne cède et que tout le village soit emporté. Les habitants sauvent ce qu'ils peuvent en chaloupe.

Tout le village St Joseph est inondé ; l'eau atteint jusqu'au toit de quelques maisons.

Le Québec-Central

La compagnie de chemin de fer le Québec Central a subi des pertes considérables depuis une semaine, tant par les accidents arrivés sur son parcours que par le retard apporté dans le transport des passagers et du freight.

L'administration a décidé de ne faire circuler qu'un train entre Lévis et Saint Anselme. L'express No 1 venant de Sherbrooke ne se rend qu'à Beauce Jonction. Pour éviter le pont détruit sur la rivière St François près de Newington, ce train se sert de la voie du Boston & Maine R. R. et du Maine Central via Lennoxville, Cookshire, etc., jusqu'à Dudswell Junction. Les trains de marchandises font le même trajet.

Le courrier de la Beauce est desservi aussi régulièrement que possible en voiture et en canot.

M. W. A. Steele, le surintendant du Québec Central, déploie beaucoup d'activité pour remettre tout en ordre le plus tôt possible.

⁂

On nous télégraphie à la dernière heure que la voie du Grand Tronc est submergée en plusieurs endroits entre Lévis et Richmond.

⁂

(Dépêche spéciale à l'*Electeur*)

Montmagny, 21

La Rivière du Sud nous menace nous aussi. L'eau est très haute à St François, St Pierre et ici. Si l'embouchure n'est pas libre d'ici à demain on appréhende des dégats sérieux.

(Spéciale à l'*Electeur*)

St François, 21.

Nous sommes inondés. Le pont et plusieurs maisons ont été emportés. C'est une catastrophe terrible.

Assises criminelles

Gingras acquitté

Le procès de Gingras, de Saint Nicolas, accusé de parjure, s'est terminé par l'acquittement de l'accusé.

On a terminé les plaidoiries ce matin, puis le juge a expliqué la cause aux jurés.

Après un quart d'heure de délibération, les jurés sont revenus en cour, en disant qu'il ne s'accordaient pas.

Le juge les a renvoyés de nouveau à leur chambre. Une demi heure après ils rapportaient un verdict de non coupable.

MM. F. X. Lemieux, C. R., et N. N. Ollivier occupaient pour le défendeur.

Le terme a ensuite été déclaré clos.

Les procès de Clermont, Bernard, jr, et Marie Moisan ont été remis au prochain terme.

LA QUARANTAINE

Le Dr Montizambert, surintendant de la Quarantaine, avait donné instruction à son assistant, le Dr Church d'Ottawa, de partir de Québec demain pour la Grosse Ile, afin de tout préparer pour l'inspection des immigrants.

Le docteur est arrivé ce matin, mais se trouve dans l'impossibilité absolue de se rendre à la Grosse Ile.

Le vaisseau qui fait le service de Québec à la Grosse Ile, le *Challenger*, est retenu dans le Graving Dock. Le *Campana* qui est entré après lui, lui en ferme la sortie.

D'après les règlements qui régissent le Graving Dock, on ne peut forcer un vaisseau à en sortir que quatre jours après l'arrivée dans notre port du premier transatlantique.

Si on attend cela, il pourrait bien se faire que la Quarantaine ne soit ouverte que dans la première semaine de mai.

Plusieurs steamers seront peut être alors passés sans subir l'inspection règlementaire.

Un fils dénaturé

Hier après-midi un jeune homme de St-Roch dont nous taisons le nom parce que sa famille a refusé de le faire arrêter, s'est oublié jusqu'à frapper sa mère à cause qu'elle refusait de lui donner de l'argent pour lui permettre de continuer ses libations.

Aux cris de la pauvre mère un voisin est accouru et a empoigné au collet ce fils dénaturé. Il lui a donné une correction dont il se souviendra. Puisse-t-elle lui profiter et le faire revenir à de meilleurs sentiments.

Le pont de glace

Il a fait la nuit dernière une forte gelée qui a mis la traverse entre Québec et Lévis meilleure et plus belle que jamais.

Il ne faut cependant pas juger de la solidité du reste du pont par celle de la traverse. Le chemin est recouvert d'une épaisse couche de fumier qui empêche l'action du soleil. Si on y passe encore avec sécurité, on ne pourrait se lancer à côté sans danger.

M. Ed. Giroux, président de la Commission du Havre, que nous avons rencontré, ce matin, partage entièrement l'opinion des pilotes que nous donnions hier. Il ne croit pas que la glace cède avant les prochaines grandes marées, c'est à dire du 27 au 30 avril.

M. Paton, gérant de la compagnie de la Traverse, a traversé ce matin pour constaté *de visu* l'état de la glace. Il dit qu'elle est aussi bonne qu'il y a un mois. Il croit que la débâcle du haut du fleuve et le gonflement des eaux pourraient peut être nous délivrer du pont, mais opine plutôt à croire que nous l'aurons jusqu'à la fin du mois.

Tous les bateaux de la compagnie sont prêts depuis une quinzaine de jours déjà. L'équipage est à bord.

Le travail des hommes de M. Wagner est jusqu'à présent sans résultat appréciable. Le temps limité par son contrat se termine demain à midi.

On a traversé pas moins de 320 charges du Grand Tronc hier, d'une pesanteur moyenne de 1,400 à 1,500 livres.

MARITIMES

—Goélette *Stainfast*, de la Malbaie, capt. Dick Gagné, est arrivé de la Malbaie le 16 avril.

—Le service télégraphique du bas du fleuve est interrompu. Les poteaux et les câbles ont été emportés. Nous nous trouvons privés du Service des Signaux.

—Au département de la Marine, on prépare les bouées à gaz et autres pour la prochaine saison.

—A l'Anse aux Sauvages, on remarque les goélettes de MM. Z. Gagné, Joseph Gagné, Napoléon Gagné, Félix Gagné, de la Malbaie ; Désiré Harvey et une autre sans nom, de l'Ile aux Coudres.

—La ligne Donaldson a retenu les trois pilotes suivants : Joseph Bernier, de Québec, Johnny Bernier, de l'Islet, et Adjutor Lachance, de St Michel de Bellechasse.

—M. Jos. Pepin dit Lachance et Louis Honoré Lapierre, pilotes, sont partis ce matin pour la Pointe au Père.

—Le Lake Winnipeg est parti de Liverpool le 18 et est attendu à Québec le 30. Le pilote Alfred Laroche doit partir le 28 pour la Pointe au Père pour le conduire jusqu'à Québec.

Chez les pilotes

La corporation des pilotes de Québec compte 137 membres.

Dix des plus âgés ont subi avec succès leurs examens ce printemps.

Le doyen des pilotes actifs est M. Régis Ménard, de St Vallier. Il est âgé de 80 ans. Viennent ensuite : M. Jérémie Dufresne, de Québec, 79 ans ; M. David Bouffard, de St Laurent, Ile d'Orléans, 77 ans ; M. Joseph Dick, de St Jean, I. O., 76 ans ; M. Victor Demers, de Lauzon, 70 ans.

La recette brute de la corporation a été, l'an dernier, de $104,909.43, et la dépense de $22,651.24, laissant une balance de $82,258.19.

Chaque pilote a eu pour sa quote part $609.04.

Au chantier Davie

Tout l'hiver une centaine d'ouvriers ont été employés au bassin de radoub de Lévis.

Depuis une quinzaine l'activité a encore augmenté en vue de l'ouverture prochaine de la navigation.

Il n'y a actuellement que deux navires dans le bassin, le Campana et le Challenger.

Comme on le sait le Campana a été acheté par la "Québec Steamship Co" et fera le service durant la saison prochaine entre Montréal et Halifax. On lui a fait subir durant l'hiver des réparations considérables qui en feront l'un des plus beaux et des plus sûrs vapeurs du St Laurent.

Le Challenger a aussi été complètement réparé. Il fera comme d'habitude le service de la quarantaine.

La journée d'un homme d'affaires décrite par lui-même

Voici ce que disait un américain : "Je travaille de toutes mes forces de huit heures du matin à dix heures du soir. Je n'ai pas le temps de manger ; je prends mon repas le plus souvent debout et il est généralement froid, peu appétissant. A dix heures du soir je suis tellement épuisé que je ne puis reviser mes livres de compte. Pendant la nuit, les affaires de la journée roulent confusément dans ma tête. Ce n'est que vers le matin que j'arrive à dormir quelques heures d'un sommeil agité. Au reveil, je suis brisé d'une façon effrayante et je suis obligé de prendre un peu de COGNAC pour être capable de travailler."

Voilà où ce monsieur a tort. Ce surmenage le conduit tout droit à l'épuisement nerveux, à la dyspepsie, etc., etc.

Au bout d'une couple d'années il ne sera plus qu'un nemasthénique, c'est-à-dire un homme ruiné, épuisé.... Comment éviter cette triste alternative ? D'abord, la simple raison doit lui enseigner qu'il lui faut modifier sa ligne de conduite.... ensuite nous lui conseillons de remplacer la dose de cognac par le "ANCHOR WEAKNESS CURE." La dose qu'il prendra avant de manger lui assurera une bonne digestion ; celle qu'il prendra au coucher lui procurera un sommeil tranquille et réparateur. Le lendemain il sera en état de faire un meilleur travail, un travail plus effectif, plus prompt, ce qui lui permettra de prendre un peu de repos.

Le remède *Anchor* est le meilleur calmant, le meilleur tonique pour ceux dont le système nerveux est fatigué ou épuisé.

On demande

Une fille de chambre et une fille d'enfants au No 46 rue des Carrières, sur le cap. On exige de bonnes recommandations.

La chaussure à Québec

Deux de nos plus importantes manufactures sont inactives depuis plusieurs mois : la manufacture Botherell, parce que le patron s'est retiré des affaires, et la manufacture Bresse fermée à la suite de difficultés de famille.

Ne se trouvera-t-il pas quelques jeunes gens entreprenants pour former un syndicat et exploiter la manufacture Botherell qui pendant des années a fait des affaires prospères et fourni le pain quotidien à un grand nombre de familles ?

Le drapeau de Carillon

Comme on le sait, cette glorieuse relique, souvenir de l'un des plus brillants faits d'armes de notre milice, était la propriété de feu le chevalier L. G. Baillairgé.

Les héritiers viennent d'en faire cadeau à l'Université Laval.

Petites notes

On se plaint de jeunes tapageurs qui se tiennent le soir à l'encoignure des rues Franklin et Arago et s'amusent à insulter les passants.

—MM. Geo. Webster & Co ont obtenu le contrat pour la fourniture de 10,000 tonnes de charbon au Pacifique.

Personnel

Notre ami M. H. J. M. Hugh, surintendant du service de signaux, est arrivé d'Ottawa hier et a commencé la publication quotidienne des intéressants bulletins du bas du fleuve et du golfe.

Au sujet du "Fremona"

Le renseignement que quelqu'un nous a fourni au sujet du *Fremona* était erroné. M. Fry, l'agent de la compagnie, nous a dit ce matin qu'il est faux qu'on lui ait demandé $100 par jour pour mettre le vaisseau à l'Anse Gilmour. Il a cru plus avantageux de faire attendre le steamer à la rivière du Loup, voilà tout.

Conseil de ville

Séance du 21 avril 1896

ORDRE DU JOUR

Examen, correction et revision des listes des électeurs qualifiés à voter à l'élection des membres de l'Assemblée législative de Québec et adjuger sur les plaintes faites par ceux dont les noms ont été publiés dans les avis publiés dans le *Chronicle* le treize et dans l'*Electeur* le onze d'avril courant.

Personnel

Nous apprenons avec plaisir que M. J. J. Power de la pharmacie de La Croix Rouge, vient de passer avec distinction son examen comme licencié en pharmacie.

Incendie

La lueur d'un incendie qui paraissait considérable était visible à trois heures ce matin dans la direction de Charlesbourg.

C. O. F.

Cour Charest 494

Elections des officiers, 15 avril 1896 :
Chapelain, rév. M. Dionne ; chef ranger, J A G Delfosse, réélu ; vice chef ranger, L P A Rousseau, réélu ; sec. arch., L Mercier ; sec. financier, Ant Patoine, réélu ; trésorier, Chs Darveau ; médecin ex., Dr Jos Guérard ; syndics, Jos Moreau, Alf St Pierre, P Chartré ; conducteurs, Aug. Ouellet, Elisée Pâquet ; sentinelles, A Bruneau, U Lefebvre ; représentant, J A G Delfosse ; substitut, L. Mercier.

Funérailles imposantes

Les obsèques de feu Pierre Crépeault, manufacturier, ont eu lieu, ce matin, à l'église St Roch, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Les porteurs des coins du poêle étaient MM. Jos. Thiverge, Félix Gourdeau, Léon Marion, Ephrem Duplessis, Maximilien Clément, Michel et Vallière.

Le deuil était conduit par les frères du défunt : MM. Zéphirin, Louis et Alexandre Crépeault.

Inspection du lait

Nous publierons demain d'intéressantes statistiques à ce sujet.

Ascenseur

L'ascenseur a commencé à fonctionner aujourd'hui.

Graines de semence à vendre

Nous avons engagé pour notre ferme un belge horticulteur d'expérience et nous pouvons offrir à ceux qui désireraient en acheter, graines d'oignons Lentilles, avoine de semence très blanche et très nourrie, rendant ½ de plus que l'avoine ordinaire.

A. TOUSSAINT & CIE,
21—1s 42 rue St Paul.

UNION LABEL

Association des commis marchands épiciers

Il y aura, mercredi soir, 22 courant, à la salle Sylvain, à 9 h. 15, une assemblée extraordinaire de cette association pour affaire très importante. Tous les membres, sans en excepter un seul, sont priés d'y assister.

Académie de Musique

Le splendide "*Orchestre de Boston*", ainsi que nos lecteurs le constateront par l'annonce dans une de nos colonnes, donnera deux grandes soirées artistiques à l'Académie de Musique, jeudi et vendredi de la semaine prochaine, les 30 avril et 1er mai. Comme, suivant le proverbe, "un bonheur n'arrive jamais seul," la brillante cantatrice mademoiselle *Rose Stewart*, et l'incomparable virtuose pianiste *Wm H. Sherwood*, qui devaient visiter Québec précisément à la date déterminée par les directeurs de l'orchestre, se joindront à cette superbe organisation musicale et contribueront à donner à ces soirées artistiques un éclat sans précédent. Nous croyons pouvoir affirmer, avec la certitude que l'événement confirmera notre assertion, que jamais, à notre connaissance, la société de Québec n'a été conviée à pareille fête artistique, et ceux de nos concitoyens qui sont particulièrement bien renseignés doivent partager cette conviction. Dans son appréciation des concerts donnés tout récemment à New York par l'orchestre Thomas, si justement célèbre, le critique compositeur *Réginald de Koven*, dans le *New York World*, du 29 mars dernier, affirme sous sa signature, qu'on ne trouve pas dans l'orchestre Thomas, à un égal degré, "l'extrême précision, le fini, la délicatesse dans les nuances, l'exquise beauté de la sonorité (tone color), si remarquables dans l'orchestre de Boston."

Broma

Le meilleur tonique connu qui donne de la force et des couleurs aux personnes faibles et pâles, aux convalescents relevant de maladie.

Pour l'Europe

Le Dr J. T. Elz. Roy, de St Raphael, est parti aujourd'hui pour l'Europe via New York, à bord de la *Gascogne*.

L'Union St Joseph de St Jean-Baptiste

L'Union St Joseph de St Jean-Baptiste célébrera sa fête patronale dimanche, le 26 courant. Il y aura sermon de circonstance et messe en musique.

La procession qui aura lieu avant la messe défilera par les rues suivantes : St Jean, Sutherland, d'Aiguillon, St Augustin, Artillery, Scott et l'église St Jean-Baptiste.

En dernier ressort

Lorsque vous aurez épuisé la liste des remèdes préconisés pour le traitement du rhume, de la toux, de la grippe et de la bronchite, sans avoir obtenu la guérison attendue, prenez du *Baume Rhumal* qui vous donnera un soulagement immédiat suivi rapidement de la guérison complète.
21 22

Assemblée annuelle

Le 20 du courant a eu lieu l'assemblée générale des membres du Club des Marchands dans ses salles pour les élections de ses officiers qui tous ont été réélus et restent en charge pour l'année courante.

Prenez le BROMA

Si vous êtes faible.

Construction d'un entrepôt

M. Alp. Pouliot, avocat, vient d'accorder à M. J. B. Lamonde le contrat pour la construction d'un entrepôt à trois étages, en brique, sur sa propriété, occupée par Samson & Filion, au Palais. M. Jos. P. Ouellet, architecte, a préparé les plans pour cette construction, qui devra être terminée à la fin de mai.

Les **Pilules** du **Dr Nelson** guérissent l'anémie, la pâleur, elles donnent des belles couleurs et sont très recherchées par les Femmes et les Filles **Pâles**.
16 av. m j s—jno

Conférence et lanterne magique

M. René Dupont donnera, jeudi, le 23 courant, à 8 h. p. m., dans la salle d'attente des voyageurs, terminus du chemin de fer Lac St Jean, rue St André, une conférence et séance de lanterne magique sur les principaux points d'attractions du Lac St Jean.

Cette séance est donnée spécialement pour les employés de la compagnie.

Pain Killer de Perry Davis

Ses effets sont presque instantanés apportant soulagement à la douleur la plus intense. C'est un baume pour les parties enflammées et irritées, il donne le repos et la tranquilité au patient. C'est éminemment l'ami du peuple, et tout le monde devrait l'avoir si bien à sa porté pour pouvoir mettre la main dessus même dans l'obscurité si besoin. La nouvelle grande bouteille 25 c.

Municipal

$30,000 de débentures de la cité de Québec viennent d'être achetées par M. le notaire Gauvreau à un p. c. de prime. C'est le plus haut prix que la ville ait jamais obtenue.

Forestiers Canadiens

Dimanche a eu lieu l'institution de deux nouvelles cours de cet ordre si populaire. La cour Montcalm No 620 à la Haute Ville dont les officiers élus sont les suivants :

Médecin, Dr P H Bedard ; ex chef, M. L J N Trépanier ; chef, M Albert Gingras ; vice chef, M E A Matte ; sec. arch., M Omer Poitras ; sec. financier, M Henry McGough ; trésorier, M George Vincent ; orateur, M. René Lemay ; gardes MM J N Turgeon et Omer Delisle ; sentinelles, MM Achille Guérard et Joseph Pampalon ; Délégué à la Haute Court, M. Albert Gingras.

La Cour St Pierre No 621 à la Basse Ville dont les officiers élus sont :

Médecin et ex chef, Dr E. Gosselin ; chef, M P J Jolicœur ; vice chef, M Hector Hardy ; sec. arch., M O D Racine ; sec. financier, M Robert Galibois ; trésorier, M Chs E Rousseau ; orateur, M J E Huot ; gardes, MM Philippe Ferland et Alph Darveau ; sentinelles, MM Alfred Ferland et D Marcoux ; délégué à la Haute Cour, M P J Jolicœur.

Cette société qui a un fonds de réserve de près d'un demi million de piastres doit faire sous peu un dépôt au gouvernement de Québec et un dépôt à la Caisse d'Economie Notre Dame. L'organisateur général M. P. N. Breton doit instituer une autre cour dans une couple de jours à Saint Sauveur.

Vaisselle ! Vaisselle !

Fonds de banqueroute de Omer Lecomte à vendre à moitié prix. Ménagères, hâtez-vous, cette vente extraordinaire ne durera que 15 jours, le magasin devant être livré au 1er mai.
21 a—jno *95, rue St Joseph.*

D. ARCAND

COURTIER

Achete des depots
—DE LA—
BANQUE DU PEUPLE

VENTE A L'ENCAN
Par LEMIEUX, GALE & Cie

. . . .

Encan considérable de mobilier de riches meubles

Jeudi, le 23 et Vendredi le 24 Avril

Nous avons reçu instruction de M. L. P. Sirois, N.P., de vendre à l'enchère tout les meubles de la succession de feu L. G. Baillairgé, en son vivant avocat et conseiller de la Reine.

1ère—Jeudi, le 23 avril, tous les meubles qui se trouvent dans la résidence No 50 rue St Louis consistant en un ameublement de salon en satin broché, ameublement d'anti-chambre en taffetas de soie, tables de côté, de centre, buffet en ébène, ouvrage d'art en marbre, riches services à diner, à déjeuner, à thé et à dessert, candelabres, horloge en bronze doré, verrerie, rideaux, meubles de salle à diner en acajou, meubles antiques et quantité considérable d'autres effets.

2ième—Vendredi, le 24 avril, tous les meubles qui se trouvent à la résidence de feue Delle Tessier, No 43 rue Saint Louis, consistant en meubles de salon en rappe de soie, grande glasse, buffet, meubles de salle à manger, objets d'art en marbre, (argenterie plaquée) meubles de chambre à coucher, lits de plumes, oreillers et quantité d'autres effets.

Visibles mercredi, le 22 avril de 2 à 5 heures.

La vente de chaque résidence à 10 h.a.m.

Les effets seront livrés le même jour de la vente de 3 h. 30 à 6 h.

LEMIEUX, GALE & CIE,
Encanteurs.
20 a-dfs.

ENCANS DU PRINTEMPS
Par LEMIEUX, GALE & Cie

Notre liste des encans du printemps est ouverte, et ceux qui se proposent de faire vendre leur mobilier à l'enchère ne pourront faire mieux que de s'adresser à nous immédiatement afin de faire le choix d'une date convenable.

Ceux qui voudront bien nous confier leurs ventes peuvent être certains d'avoir pleine et entière satisfaction, ce qui se trouve à notre avantage. Nous avons la meilleure classe d'acheteurs. Expérience de 28 ans. Règlement immédiat. Conditions libérales. Voilà ce qu'il faut pour ceux qui font encan.

LEMIEUX, GALE & CIE,
163 rue St-Jean, Québec.
Téléphone 604.
21 mars—

NAISSANCE

A West Frampton, le 16 courant, l'épouse de M. L. J. Fugère, marchand, un fils.

Le grand concert de ce soir au Tara Hall

C'est ce soir qu'a lieu le concert donné au Tara Hall par Mme O. Drouin, la sympathique cornettiste, sous le patronage de Son Honneur le maire.

Plusieurs autres artistes se feront entendre entre autres Mlle Robitaille, MM. Wallis, Cinq-Mars, etc.

Espérons qu'il y aura foule.

Attention

à l'annonce de vente d'un superbe étalon et d'un taureau pur sang que nous publions dans une autre colonne.

Je crois que le Liniment Minard guérit tous les cas de diphtérie.
Riverdale. MME REUBEN BAKER.

Je crois que le Liniment Minard aide à la pousse des cheveux.
Stanley, P. E. I.
MME CHS. ANDERSON.

Je crois que le Liniment Minard est le meilleur remède des familles du monde
Oil City, Ont. MATHIAS FOLEY.

DECES

PARADIS—Ce matin, le 21 courant, à l'âge de 30 ans et 4 mois, Dame Marie Angelina Beaudet épouse de V. E. Paradis de la société Paradis & Jobin, comptables.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 24 courant, à 9 heures.

Le convoi partira de la demeure No 167, rue Ste Marguerite, à 8 h. 45 pour l'église St-Roch et de là au cimetière St Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister.
21-3f.

VEZINA—A St Sauveur, le 20 du courant, à l'âge de 64 ans, sieur Léger Vézina, époux de Dame DesAnges Lessard.

Les funérailles auront lieu mercredi à 8 h. 30.

Le convoi laissera la demeure mortuaire, 157 rue Massue, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière de la paroisse.

Parents et amis ainsi que les membres de la section No 5 des journaliers des navires de Québec sont priés d'y assister.

TALBOT—Décédée à Berthier, en bas, le 19 courant, à l'âge de 85 ans, Dame Eugénie Joncas, épouse de Joseph Talbot, pilote,

Les funérailles auront lieu à Berthier, mercredi le 22 courant à 8 h.

Elle était la fille du cap Antoine Joncas.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FERLAND—A St-Pierre, Isle d'Orléans, le 19 du courant, est décédé M. Magloire Ferland, à l'âge de 82 ans, 1 mois et 2 jours.

GIASSON—Le 18 courant, au faubourg St-Jean, sieur Nicolas Giasson, époux de Dame Julie Gauvin, agé de 60 ans et 8 mois.

ALAIN—A St-Roch, le 19 avril, sieur Wilbrod Alain, âgé de 29 ans et 6 mois, époux de dame Marie Bilodeau.

PICHETTE—A St-Roch, le 19 avril, est décédé J. Ovide Pichette, voyageur de la maison Chinic.

Il était membre des Unions St-Joseph St-Roch et St-Sauveur.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant, à 9 heures.

Le convoi funèbre partira de sa résidence, No 76 rue Fleurie, pour l'église St-Roch et le cimetière St-Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 20-2f.

MARTIN—Le 20 avril, au faubourg St-Jean-Baptiste, est décédé Joseph Martin, avocat, à l'âge de 41 ans.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.

Départ de sa résidence, 209 rue Richelieu, à 8 h. 45 pour l'église St-Jean-Baptiste et le cimetière Belmont.
20-2f.

Le "ANCHOR WEAKNESS CURE" est un remède infaillible dans tous les cas de faiblesse.

Avis de cession

Dans l'affaire de
JOSEPH TREMBLAY,
Marchand,
St Bruno, Lac St-Jean,
Insolvable.

Le failli nous a fait cession de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers.

Toutes personnes ayant des réclamations contre cette succession sont requises de les produire devant nous le plus tôt possible.

PARADIS & JOBIN,
Cessionnaires-Syndics
Bureau :
44 rue Dalhousie,
Bâtisse de la Cie du Richelieu.
Québec, 20 avril 1896.—2f.

VENTE A L'ENCAN
Par LS. DESCHENES

. . . .

Vente à l'encan de meubles de ménage, lit, literie, vaisselle, etc.

Mercredi, 22 Avril, à 2 h. p. m.

A la résidence privée, 181 rue Desfossés
Saint Roch

J'ai reçu instruction de vendre à l'encan, mercredi, le 22 courant, à 2 h. p. m., au No 181 rue Desfossés, St Roch, tout le contenu de cette maison consistant en sideboard, tables à diner doubles et simples, canapé, chaises perforées, tapis, prélarts, rideaux, vaisselle, coutellerie. Le contenu de trois chambres à coucher, commode plaquée en mahoghenay, paillasse à ressort, lits, literie, matelas, lit de plume en duvet, ustensiles de cuisine, etc., etc.

Aussi, un joli poêle à deux ponts et un moulin à coudre.

Le tout pour être vendu sans réserve et visible le matin de la vente, de 8 h. du matin jusqu'à l'heure de la vente.

Vente à 2 heures précises.

LS. DESCHENES,
Encanteur.
20 a-2f.

Vente à l'Encan d'un ameublement de bureau, Safe, Bibliothèque, etc.

J'ai reçu instruction des intéressés de vendre par enchère publique, sans réserve,

Jeudi, le 23 courant, à 11 h. a. m.

au bureau de feu Joseph Martin, avocat, 83 rue St Pierre, tout l'ameublement de son bureau consistant en safe, bureau presse à copier, chromos, aussi une jolie bibliothèque de droit d'environ 300 volumes tous richement reliés.

Le tout visible la veille de la vente, mercredi, le 21, de 2 à 5 h. p. m.

LS. DESCHENES,
Encanteur.
21-2f.

A VENDRE

Un étalon Clyde sous poil rouge et crin noir, importé par M. Paquet, écr., au prix de $1200.

Un taureau, pur canadien, noir, absolument de première classe, enregistré et très doux.

S'adresser à EMILE MOFFET,
Médecin-Vétérinaire,
38 rue de l'Eglise.
Ou à J. D. DUCHAINE,
Médecin-Vétérinaire,
12-1s 42 rue du Pont.

A LOUER OU A VENDRE

Avenue des Erables

Résidence élégante, bloc Burroughs, 13 chambres en parfait ordre, chauffée à eau chaude. Clef chez G. H. Burroughs, à côté. Conditions de vente exceptionnelles.

L. F. BURROUGHS,
105 rue St Pierre et 25 rue St Louis
du 21 a-au 1 m.

200 lbs de papier à vendre à ce bureau
21 avril—j.no.

PHARMACIE

ALEX. LEMIEUX

No 4, ST-JEAN

SPÉCIALITÉ
PRESCRIPTIONS
— REMPLIES A —
UN PRIX MODÉRE

TELÉPHONE 499
3 avril—1 a

C. E. TASCHEREAU
NOTAIRE

Argent à prêter sur hypothèque ou autres garanties
Par grosses ou petites sommes
Facilités spéciales pour les fabriques et les communautés religieuses

No 11, RUE ST-PIERRE, Québec
Téléphone 497.

F. A. MERCIER
NOTAIRE
46 — RUE DALHOUSIE — 46
Argent à prêter sur hypothèque à la ville et à la campagne

DEMENAGE

LA PHARMACIE DE LA CROIX ROUGE
Est maintenant transportée
Coin des rues St-Jean et du Palais
J. Edmond Dubé - - successeur de P. Mathie
Liste de prix envoyée sur demande
28m-Cm.

Le "ANCHOR WEAKNESS CURE" est un remède infaillible dans tous les cas de faiblesse.